TOPONYMIE DE L'HÉRAULT

Dictionnaire Topographique et Etymologique

par

Frank R. HAMLIN

avec la collaboration de
l'abbé André Cabrol

ÉDITIONS DU BEFFROI
ÉTUDES HÉRAULTAISES

2000

Bergerie de COUDOUSSAT, ruines (Vacquières). Dérivé, avec suff. dimin. *-at*, d'occ. *codors* « aide-berger ».

COUDURO : v. CAUDURO.

COUFFIGNET, h. (La Salvetat) : pron. kufiɲèt. Variante du n. de famille *Coffinet*.

COUFFINS, f. (Courniou), près de la limite départementale. Les COUFINS (St-Jean-de-Minervois). Occ. *confinh* « limite » ou *Couffin*, n. de famille.

R^au^ de COUFFOUSSIALS (St-Julien) : *Req des Couffouzial*, 1694 (compoix d'Olargues). Etym. obscure.

Pioch COUGIOUL : v. COUYOULS. Le COUGNET, Puech COUGNIOU, les COUGNOLS : v. COGNETS. COUGOUIL, COUGOUILLE : v. COUYOULS.

COUGOUSSOU (St-Jean-de-Fos). L'ESCOUGOUSSOU, f. (Roquebrun) : pron. èskugusu̯, avec prép. *ès* agglutiné. Prob. n. de famille (« dernier né, petit-fils », dans les Alpes-Maritimes, d'après TdF).

COUGUE-SERS (Puisserguier) : pron. kugosẹ̀rs. Occ. *coga sèrps* « [terrain qui] couve [les] serpents ».

Croix de COUILLANE (Azillanet) : *Coulhanne*, 1657 (compoix, *ap.* FD. IV. 9). N. de famille.

COUJAN, chât., Garrigue de C. (Murviel-lès-Béziers) : *Cogiano cum ipsa ecclesia*, 966 (HGL, V, c. 256) ; *in Coiano*, vers 972 (*ibid.*, c. 279) ; *Cogiano*, 978 (*ibid.*, c. 287) ; *de Corano* [lire : *Coiano*], 1153 (L. Noir, p. 240) ; *ecclesia de Cojano*, 1159-61 (*ibid.*, p. 272) ; *de Coiano*, 1178 (G. christ. VI, inst. c. 140) ; *de Corano* [lire : *Coiano*], 1216 (L. Noir, p. 544) ; *Cojano*, 1323 (CRDP, p. 125), 1344 (Arch. munic. Pézenas), 1361 (pouillé) ; *castro de Cojano*, 1340 (Pasquier, p. 28) ; *Coian*, 1529 (HGL, XII, c. 479) ; *de Cojano*, 16e s. (FD : RAC) ; *de Coujano*, 1636 (FD : ACLB) ; *l'eglise de Coujan*, 1740-60 (FL. 7. 188) ; *Coujan Succ.*, 1770-2 (Cassini). Donne son n. au l.d. Font C. et au Ravin de F.C., r^au^ (Autignac – St-Geniès-de-Fontédit). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Codius + suff. *-anum*.

R^au^ de la COUJÉOLE (Rosis) : n. auj. inusité. *Montagne de COUJOULES* (Prades-sur-Vernazobre – Pierrerue) en 1810, d'après Segondy, p. 241. Etym obscure : dérivés d'occ. *coja* « courge ; nigaud » ?

La COULANDRE (Aniane). Variante du n. de famille *Coulondre*.

Le Mas de COULARD, l.d. (Lunel). N. de famille.

COULAYGUE, (Mons) : pron. kulǫjgo. Occ. *col aiga* « col de l'eau », allusion à une source qui se trouve à cet endroit.

COULAYRO, f. (Olargues) : « Colayrou » mentionné en 1343 et en 1390 (Pasquier, pp. 365, 369) ; *a Coulairo*, 1694 (compoix). Dimin. d'occ. *colaire* « couloir, passoire ».

COULAZOU, r^au^ (La Boissière – St-Paul-et-Valmalle – Cournonterral – Fabrègues) : *de Causalon*, 1061-1108 (c. An., p. 194) ; *Caulazou*, 1648 (Cavalier) ; *au Caulazou*, 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 173) ; *la rivière de Coulazon*, 1740-60 (FL. 7. 94) ; *le Coulazon*, 1740-60 (FL. 7. 600) ; *Coulazon R., Caulazon R.*, 1770-2 (Cassini). Sur les bords de ce ruisseau, il existe des lieux-dits *Cauzelou* (continuant la forme primitive avec diphtongue *au* et sans métathèse *-z-l-* > *-l-z-*) à St-Paul-et-Valmalle, *le Coulazou* à Pignan (cadastre). Etym. obscure. O Mas COULAZOU, f. (Mauguio). N. de famille.

Col de COULÉAMBOU : v. COLOMB (II). COULÉBRES : v. COULOBRES.

Le COULECH (Montesquieu). Variante du n. de famille *Coulet*.

Le COULET, Plaine du C. (St-Maurice) : « mas del Colet », 1471[1783] (RCIG, § 1613) ; « mas... del Coulet », 1490[1783] (*ibid.*, § 1615) ; *Mas de Coulet ; de Collet*, 1526 (Arch. dépt., *ap.* FD : fichier) ; *le Coulet*, 1774-5 (Cassini) ; prob. à identifier avec *Colnaz*, 10e-13e s. (s.v. CONAS). O Croix du COULET (Lespignan). Le Pas du COULET (St-Saturnin). **Etym.** Occ. *colet*, dimin. de *col* au sens de « col de montagne ». (Si l'identification de *Colnaz* avec le Coulet à St-Maurice est probable du point de vue topographique, il n'y a pas de rapport phonétique entre ces deux n.) O COULET, f. (Brissac) : *le Coulet*, 1774-5 (Cassini). Le Mas COULET, quartier (Sète). Bois de COULET (Cazouls-d'Hérault – Montagnac). Plo des COULETS (St-Gervais) : pron. « lu pló dès kulét » (EJN). Roc des COULETS (Mons). *Le Mas de COULET* (Clermont-l'Hérault) en 1770-2 (Cassini). N. de famille. O La COULETTE, f., R^au^ de la C. (Montagnac) : *la Coulette*, 1770-2 (Cassini). Variante fém. du n. de famille (cf. Bois de C. à env. 8 km vers le nord-ouest).

COULEUVRINE, ruines (Ferrières-les-Verreries) : *Couloubrine*, 1774-5 (Cassini). Etym. obscure.

COULIGNÉ (Roquebrun). Variante du n. de famille *Coulinet*.

Le COULINEL (Péret). Dérivé du n. de famille *Couline* avec suff. dimin.

(1) **COULOBRES**, commune (canton de Servian) : *ecclesiam in honore S. Felicis fundatam in villa Calobrice sitam*, 881 (HGL, V, c. 71) ; *ecclesiam S. Foelicis de Calobricis*, vers 1156 (G. christ. VI, inst. c. 139) ; *de Calobris*, 1344 (Arch. munic. Pézenas) ; *de Colobris*, fin du 14e s. (pouillé), 16e s. (FD : RAC), 1636 (FD : ACLB) ; *Colobres*, 1622 (le Clerc), 1708 (Delisle) ; *Coulobres*, 1643 (Cavalier), 1740-60 (FL. 8. 236 r°, 285 r°), 1770-2 (Cassini). Donne son n. au l.d. Pech de C. Gaulois **Caló-briga* « forteresse de *Cal(o)-* », ce dernier élément étant d'origine prégauloise et représentant sans doute la base pré-indo-eur. **cal* « pierre » (cf. DENRMF) ; altération *Calo-* > *Co(u)lo-* sous l'influence de l'occ. *colobra* « couleuvre » (v. l'article suivant).

(2) COULOBRES (Cessenon) : *de Colobre*, 1129-1186 (c.Trencavel, n° 463) ; *coste de Colobre*, 1265 [vers 1500] (c. Fontc., 168 r°) ; *a Puech de Colobres ou Coulobres*, 1560 (Segondy, p. 257) ; *Colobres*, 1634 (*ibid.*, p. 249) ; *Coulobret*, 1748 (*ibid.*, p. 348). O Les COULOBRES (St-Drézéry), R^au^ des COULOBRES (Beaulieu) : *angulum dictum de la Colobra*, 1330 (c. Magal. V, p. 109) ; *les Coulobres* (cadastre). O *Moleria de COLOBRAS*, 1331 (c. Magal. V, p. 359), loc. non ident. à

Balaruc. : *rivo de Collobres,* 1438 (Chastillon, f° XIX). Occ. *colòbras* « couleuvres » (ALF 334), indication d'endroits où les serpents abondent ou n. descriptif de cours d'eau qui serpentent. O Le COULOVRE (La Tour-sur-Orb). Variante graphique du même terme, avec changement de genre. O COULÉBRES (Vendres). Peut-être variante dialectale de *colòbras* ; moins prob., altération de *col lebres* « col des lièvres ».

(1) Rieu COULON : v. COLOMB (I).

(2) Mas de COULON, f. (Lunel). Mas de COULON, f. (St-Sériès). COULON (Le Poujol). *Al Plan d'En COULON* (Cébazan) en 1619 (compoix, *ap.* FD. IV. 15). *La Guaro de COULON* (Nissan-lez-Enserune) en 1691 (compoix, *ap.* FD. IV. 29). N. de famille.

COULONDRE, f. (St-Gély-du-Fesc) : *Colondreses* (?), 1759 (FL. 18. 155) ; *Coulondres*, 1770-1 (Cassini). N. de famille.

Aven COULOUBIS (Laroque). Etym. obscure.

COULOUBRINE : v. COULEUVRINE.

COULOUMA, h. (Pardailhan) : *Coulouma*, 1683 (Sicard, p. 164), 1773-4 (Cassini) ; *Coloma*, 1692 [1746] (Sahuc, AESP II, p. 326), 1702[1746] (*ibid.*, p. 329). N. de famille.

Le COULOVRE : v. COULOBRES. Les COUMAYRES : v. COMÈRE. COUME ALIAUSSES : v. ALIAUSSES. *COUMEGRASSE* : v. COMBE (XXIV).

COUMEILHO, h. (Prémian) : *[village] de Coumello*, 1740-60 (FL 7. 186) ; *Coumeillo*, 1773-4 (Cassini) ; *Commeilho ou Coumeillo*, 1865 (DTH) ; *Coumeillo* (carte d'EM) ; pron. kumejo. Domaine gallo-romain : n. d'homme gaulois (?) Commelio (Holder, I, c. 1074) + suff. lat. *-anum.*

COUMIAC, f. (Cessenon) : *villa de Comiac,* 1129-1186 (c.Trencavel, n° 463) ; *al Castel de Comiac*, vers 1500 ; *a Coumiac, Coumhiac, la Combe de Comiac*, 1560 (Segondy, pp. 249, 250) ; *de Comyac*, 1612 (*ibid.*, p. 213) ; *la Fon de Commiac ; de Comiac*, 1634 (*ibid.*, pp. 251, 255) ; *Coumiac, masage*, 1759 (FL. 12. 204) ; *Commiac*, vers 1780 (carte du dioc.). Domaine gallo-romain : n. d'homme gaulois Com(m)ios + suff. *-acum.*

Pioch COUMOULET : v. COMOLET. La COUMOULETTE : v. *CONGOLETTE. *Les COUNANGLES* : v. CONNANGLES. COUNEYRÈDE, Pioch COUNIÊ de Bernagues : v. COGNETS. COUNIL, les COUNILIÈRES : v. CONIL. COUNTAL : v. COMTE. Le COUP DU CHÂTEAU : v. CAP (III).

Bois de la Pinède COUPÉE (St-Hilaire-de-Beauvoir). Mot fr.

La COUPETTE (St-André-de-Buèges – St-Jean-de-Buèges), Chemin de la C. (St-Jean-de-B.) : *terres de la Coupete,* 1547 (ADH, 1E909, f° 100, *ap.* F. Lambert, *NLVB,* p. 56) ; *de la Coupette,* 1655 (compoix, *ap.id.*), 1835 (cadastre, *ap.id.,* p. 86). Occ. *copeta*, prob. au sens de « taillis » (cf. « petite coupe de bois ou de fourrage », TdF).

COUPIAC, h. (Brissac) : *villa quam vocant Clipiago*, 996-1031 (c. Gell., p. 68) ; *a Clupiac*, 1116 (c. Magal. I, p. 86) ; *de Clopiac*, 1232 (c. Magal. II, p. 472) ; *manso de Copiaco*, 1235 (*ibid.*, p. 500) ; *tenemento de Colpac ; de Clopiac*, 1260 (*ibid.*, pp. 832, 833) ; *mansum de Claperiaco ; mansum de Clopiaco*, 1268 (c. Magal. III, pp. 107, 110) ; *de Clopiacco*, 1271 (*ibid.*, p. 140) ; *Bernardus de Clopiaco, mansi de Clopiaco*, 1319 (c. Magal. IV, p. 398) ; *tènement de Copiac*, 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 156) ; *Coupiac*, 1759 (FL. 18. 97), vers 1780 (carte du dioc.). **Etym.** Malgré les difficultés phonétiques qu'elles posent, l'identification de ces formes anciennes est assurée par leur contexte. Il s'agit d'un n. de domaine gallo-romain ; gentilice lat. Clep(p)ius ou *Clip(p)ius + suff. *-acum.* (La forme de 996-1031 pourrait être une erreur pour **Clopiago*, mais l'anthroponymie n'atteste pas de thème en *Clop-*.) Les transformations successives de ce toponyme sont vraisemblablement à expliquer par l'attraction paronymique (1°) d'occ. *clòp* « cirque de rochers », conforme à la topographie ; (2°) du n. de Coupiac (Aveyron) et du verbe *copar* « couper » et ses dérivés, cf. l'article précédent. O Col de COUPIAC (Mons). Causse de COUPIAT, R^au^ de C. (Minerve – la Caunette) : *Causse de Coupiac* (cadastre). N. de famille, tiré du n. de lieu.

R^au^ de COUQUELUQUE (Pierrerue). Occ. *cocolucha*, au sens de « cage d'un moulin à vent » (TdF) ?

Les COUQUES (Pégairolles-de-l'Escalette). Occ. *còca*, peut-être au sens d'« entaille ».

COUQUETTE, f. abandonnée, R^au^ de C. (Quarante) : *Couquets*, 1771-2 (Cassini) ; *Couquette*, 1865 (DTH). N. de famille ou sobriquet *Coquet(te).*

La **COUR** (Aumelas). Le Mas de la COUR (St-Jean-de-Fos). Puech de la COUR (Cébazan). COUR LAVAGNES (St-Michel). O COURS, R^au^ de C. (Aigues-Vives) : *Cours*, 1770-2 (Cassini). COURS-LE-HAUT, C.-LE-BAS, hameaux, d'où le Moulin de C. (St-Gervais-sur-Mare) ; *le village de Cours*, 1740-60 (FL. 7. 183) ; *Cours Bs, Ht*, 1770-2 (Cassini) : pron. kurs. O Les COURS (Sauteyrargues) : *Lascours*, 1626 (De Beins) ; *le village de Lascours*, 1740-60 (FL. 7. 87) ; *Lascourd*, 1774-5 (Cassini), peut-être à identifiier avec *terminio de Curtibus*, 1199 (c. Guil., p. 324). O Les COURS (Fos). Les COURS NEUVES (Saturargues) : *las Cours Novas* (cadastre). O ***Ste Marie de COURTS*** (Cazouls-lès-Béziers), « anc. égl. paroissiale détruite par les protestants » (FD. I. 20) : *in terminium de Curcii*, 969 (L. Noir, p. 30) ; *in Curtis et in ejus terminiis*, 1151 (*ibid.*, p. 230 : l'identification de ces deux formes est incertaine) ; *de Curtibus*, 1323 (CRDP, p. 125), 1351 (pouillé), 16e s. (FD : RAC), 1636 (FD : ACLB) ; *Notre Dame des Courts*, 1571 (RDB) ; *des Cours*, 1585 (RDB), 1759 (FL. 12. 210) ; cf. *S. Mariae et S. Jacobi de Cours*, 1612 (G. christ. VI, inst. c. 98) ; *prieur de N.D. de Cours*, 1644 (RAAC 15 r°). O *St-Jacques-de-COURTZ*, 1699-1733 (Sahuc, ISAC, p. 67), anc. égl. du dioc. de St-Pons, au Soulié d'après l'Index de HGL V et DTH : *ecclesiam S. Jacobi de Corts*, 940 (HGL, V, c. 186) ; *ecclesiam S. Jacobi de Courtz*, vers 1182 (G. christ. VI, inst. c. 88). (Ce n. ne figure pas chez Sahuc, DTSP.) **Etym.** Lat. *cohortem* > occ. *cort* « cour, enclos, parc, bercail », etc. ; mais les n. précédés de l'art. déf. peuvent représenter le n. de famille *Lacour(t)*, cf. encore : LASCOURS, f. (Ceilhes-et-Rocozels) : *Lascours*, 1770-2 (Cassini) ; *Las-Cours*, 1865 (DTH) ; *las Cours* (carte d'EM). Le Devèz

de LASCOURS (St-Paul-et-Valmalle). N. de famille *Lascours*. O *Cort* fournit plusieurs dérivés toponymiques (cf. COURLOJEAN) :

(I) Le COURTIAL, maison (Cambon-et-Salvergues). Roc COURTIAL, petit sommet (St-Etienne-Estréchoux). O Les COURTIALS (Avène ; Ceyras ; le Bousquet-d'Orb ; Vieussan). Les COURTIALS (St-Vincent-d'Olargues) : *las Courtials* (cadastre) ; *Bergeries de Courtials* (carte d'EM). *Ad CORTILLOS*, 1192 (c.Valmagne, n° 404), loc. non ident. aux environs de Veyrac : *per Cortillos*, 1193 (*ibid.*, n° 408) ; *in loco qui dicitur Cortils*, s.d. [vers 1200] (*ibid.*, n° 778). Occ. *cortil* > *cortial* « petit jardin clos de murs, verger attenant à une cour » (TdF), « gîte près de la bergerie » (sens relevé par Mills à la Vacquerie), ou n. de famille *Courtial*.

(II) R^au^ des COURTIALLETS (St-Jean-de-Minervois). *Des COURTIALETS* (St-Maurice) en 1643 (compoix, *ap.* FD. IV. 37). N. commun *cortil, cortial* (v. section (I) ci-dessus) + suff. dimin. *-et*.

(III) COURTILLOLES (Murviel-lès-Béziers). N. commun *cortil* (section (I) ci-dessus) + suff. dimin. *-ola* ; cf. occ. *cortiola* « petite cour, verger » (TdF).

(IV) Les COURTETTES (Mireval – Vic-la-Gardiole). Occ. *corteta* « métairie » (Alibert) ou « petite cour, préau » (TdF).

(V) *Apendariam de LACORTINA*, 1116 (c. Gell., p. 177), loc. non ident. aux environs de St-Privat. *Las COURTINES* (Puéchabon) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III 172), prob. à identifier avec *tribis de Cortinas*, 996-1031 (c. An., pp. 287, 288). Dérivé de *còrt* avec suff. dimin. *-ina*. O COURTINAL (Les Aires). Les COURTINALS (Lavalette), d'où R^au^ des C. (Octon). Les COURTINALS (Mourèze ; Pézènes-les-Mines). *Tènement delz COURTIVALS* [lire : *COURTINALS*] (Fozières) en 1642 (compoix, *ap.* FD. IV. 22). Dérivé du précédent avec suff. *-al*.

(VI) COURTARELLES, R^au^ de C. (Castelnau-le-Lez). Dérivé de *còrt* avec suff. *-arela*, ou variante du n. de famille *Coutarel*.

(VII) Le COURTALOU (St-Pons) : pron. kurtalu. Dimin. d'occ. *cortal* « basse-cour » avec suff. *-on*.

(VIII) *Capella S. Juliani de CURTE OLIVA*, 1347-1375 (L. Vert de Narbonne, p. 27), anc. chapelle annexe de Capestang : *Curte-Oliva*, 782 (HGL,II,c.48) ; *villam Cultemolivam*, 990 (HGL, V, c. 321) ; *villa Corticellas*, vers 1050 (L. Noir, p. 76), vers 1056 (HGL, V, c. 488) ; *S. Julianum, in loco que vocant Corticellas*, 1053 (L. Noir, p. 79) ; *de Curtezallas*, début du 12e s. (*ibid.*, p. 146) ; *Curte Oliva*, 1111,1224 (Carrouge, f° 310) ; *super Cortizellas*, 1134 (L. Noir, p. 197) ; *loco qui dicitur Curundella*, 1247-8 (HGL, VII, cc. 59-60 : peut-être une loc. différente) ; *S. Juliani de Curte Olivae*, 1308 (c. Fontc., 94 r°). Cette loc. possédait deux n., prob. employés indifféremment : *Còrt oliva(s ?)* « cour des olives » et *curticella*, dimin. fréquent du lat. *curtis* (Longnon, NL, p. 230).

(IX) Le COURAL, R^au^ du C. (Avène) : *lou Coural*, 1648 (compoix, *ap.* FD. IV. 2) ; *le village du Coural*, 1740-60 (FL. 7. 179) ; *le Coural*, 1759 (FL. 12. 184 bis) ; *Coural*, 1770-2 (Cassini). *Nemus dels CORALS*, 1328 (c. Magal. IV, p. 32), loc. non ident. aux environs de Montpellier : *pecias nemoris... quarum una vulgariter vocatur nemus Corillorum*, 1317(*ibid.*, p. 351). Plutôt qu'à l'occ. *corral* « endroit où l'on rassemble les vaches pour les traire près du parc à veaux » etc., le *r* simple de ces n. et de celui du h. du Courau (St-André-de-Roquepertuis, Gard : v. Fabre, AHRDR, p. 432) nous amène à les rattacher à une forme occ. **coral* « cour » dérivé, avec suff. *-al*, de *còr(t)*.

(X) COURBÉGOUS (Cazouls-lès-Béziers) : *ad Corbegou*, 1146 (L. Noir, p. 219) ; *feno de Corbego*, 1198 (c. Fontc., 151 v°) ; *de Corbegono*, 1212 (*ibid.*, 23 v°), 1256 (*ibid.*, 66 r°), 1279 (*ibid.*, 69 v°) ; *reco dicto de Corbegone ; Corbego*, 1330 (*ibid.*, 39 r°, 42 r°) ; *ruisseau sive agulhe de Corbegou*, 1608 (*ibid.*, 183 v°). Occ. *còr(t) Bego* « enclos de Bego », avec *Bego*, n. d'homme germanique (Morlet I, p. 51).

Domaine de COURAN, f. (Lattes). N. de famille.

Les COURANTES (Lunel). Variante fém. du n. de famille *Courrent*, attesté dans la commune (suivant Marichy, 4.II.C).

COURBE : v. ROQUE (XXIX). COURBÉGOUS : v. COUR (X).

(1) Le Plan de COURBES (Montesquieu). R^au^ de COURBÈS (Minerve). Variantes du n. de famille *Courbe* ou *Courbet*.

(2) Les *Faysses COURBES (Tourbes) : *les Fausses Courbes* (cadastre et carte d'IGN). Occ. *corba* « courbe, sinueuse ».

R^au^ de COURBESSAC, continuant le déterminant de ***St Drezeri de COURBESSAC***, 1770-1, n. de Cassini pour St-Drézéry, commune (canton de Castries) : *duos mansos in Corbessadz ; de Corbessaz*, 1121 (HGL, V, cc. 895, 896) ; *in terminio de Corbesatis ; ad Corbesatis ; de Corbessatis*, 1166 (*ibid.*, c. 1300) ; *de S. Desiderio de Corbessacio ; vicarius Corbessacio, alias S. Desiderii*, s.d. [12e s. ?] (c. Magal. I, pp. 54-59) ; *jurisdictiones... de Corbessacio ; ad territorium seu jurisdictionem de Corbessacio seu castri S. Desiderii*, 1313 (c. Magal. IV, pp. 205, 218) ; *la paroisse de St Dreseri-de-Courbessac*, 1740-60 (FL. 7. 90) ; *St Drezery de Courbesac*, 1740-60 (FL. 8. 257 r°). Domaine gallo-romain : gentilice lat. *Corbicius ou *Corvicius (Rohlfs, *Studien*, p. 149 ; Hamlin, SATH, pp. 101-2) + suff. prélatin *-atis* ; adaptation plus récente *-as* > *-ac*, sous l'influence de Courbessac (Gard). O COURBISSAC, f. (Cesseras) : *de Corbessacho*, 1267 (HGL, VII, c. 1598). Domaine gallo-romain : gentilice *Corbicius ou *Corvicius + suff. *-acum*.

COURBEZOU, maison, le C., sommet, R^au^ de C. (Bédarieux – Pézènes-les-Mines) : *Corbesson*, 1622 (Pasquier, p. 49). N. de famille.

Pioch COURBI (Gignac). Variante du n. de famille *Courbin*.

COURBIEIRES : v. CORBIÈRE. COURBISSAC : v. COURBESSAC.

COURBOU, h., Col de C. (Mons) : *les masades de Courbon(-ou ?)*, 1556 (Bechtel, PHC, IX, p. 203) ; *Courbou*, 1770-2 (Cassini). N. de famille.

COURCHAMP, R^au^ de C. (St-Christol – St-Sériès – Boisseron) : *Courchamp R.*, 1770-1 (Cassini) ; *Courchant*, 1865 (DTH). Peut-être formation déverbale dérivée de l'occ. *corchar* « raccourcir, abréger ».

Plateau de COURCOL (St-Pierre-de-la-Fage). N. de famille.

La COURCONNE (Mauguio). COURCOUNAIRES (Mauguio), à 3,5 km au sud-ouest du précédent. Transplantation du n. de Corconne (Gard) ; avec suff. collectif dans le 2e cas.

Ravin de COURCOURELLE, rau (Gabian). Variante d'occ. *cocorèla* « variété de figue ».

COURCUS : v. *COUREOUS.

Le Moulin de COURDELLE, ruine (St-Etienne-Estréchoux). Variante du n. de famille *Courdil, Courdille.*

COURE (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). Occ. *cora* « alise » (attesté par ALF B1429 à Paulhan) ?

COURÈGES : v. COURRÈGE.

*COUREOUS, l.d. (St-Pons) : *rau de Courcus* (carte d'IGN) ; pron. kurẹ̀us. N. de famille *Courel,* avec vocalisation de *l* devant *s* adventice.

Rau de COURLOJEAN (St-Pons) : pron. kurlɑuzjọ. Altération d'occ. *còrt* (v. COUR) + n. de famille *Lauzier* ?

COURNELHAN : v. CORNEILHAN.

COURNIL : v. CORNIL.

COURNIOLE; sommet (La Salvetat) : *serre de Courgnol,* 1839 (cadastre) ; pron. kurṇọl. Etym. obscure (la topographie ne correspond pas au sens « gorge entre deux montagnes » relevé dans TdF).

COURNIOU, commune (canton de St-Pons) : *de Cornho,* 1447 (Sahuc, ISAC, p. 95) ; *Cournhou,* 1536 [1701-7] (*ibid.,* p. 128) ; *le massage de Cournhiou,* 1645 [1701-7] (*ibid.,* p. 124) ; *Courgniou,* 1650 ; *le mas de Courniou,* 1680 (compoix, *ap.* Sahuc, ISAC, pp. 26, 28) ; *église de Notre-Dame de Courgnou,* érigée en paroisse en 1712 (Sahuc, AESP II, p. 273) ; *Courniou,* 1773-4 (Cassini). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Cornius + suff. *-onem* (suivant DNLF).

Mas de COURNON, f. (Argelliers) : *Cournon* et (pour le Grand Bois) *B[ois] de Cournon,* 1770-2 (Cassini). N. de famille.

COURNONSEC, commune (canton de Pignan) : *castello, que vocant Cornone Sicco,* 1063 (c. Gell., p. 266) ; *del chastel de Cornonsech,* 1111 (c. Magal. I, pp. 74, 75 : LIM, *ap.* RLR V, p 75) ; *Cormum sic* (var. : *Cornunsec*), 1114 (HGL, V, c. 843 : c. Magal. I, p. 79) ; *de castro Cornone Sicco,* 1116 (c. Gell., p. 268) ; *castro de Cornone-Sicco,* 1121 (*ibid.*, p. 141 ; c. Guil., p. 173) ; *castrum Cornonemsicum,* 1126 (c. Magal. I, p. 93) ; *del castel de Cornon Sech,* 1148 (*ibid.*, p. 158) ; *castro de Cornonesicco,* 1149 (HGL, V, c. 1108) ; *villam de S. Georgio de Cornonesicco,* 1155 (HGL, V, c. 1176) ; *del castel de Cornon-sec,* 1187 (LIM, *ap.* RLR VI, p. 47) ; *de Cornone Sicco,* s.d. [12e s. ?] (c. Magal. I, pp. 51, 57, 63) ; *de Cornonesicco,* 1392 (pouillé) ; *Cornonsec,* 1526 (HGL, XII, c. 395) ; *de Cornone Sicco,* 1529 (RDM) ; *de Cornone Seco,* 1550 (RDM) ; *Cornosec,* 1622 (Le Clerc) ; *Cournonsec,* 1626 (De Beins) ; *Cornonsec,* 1648 (Cavalier) ; *Cournonsec,* 1740-60 (FL. 8. 257 ro, 295 ro) ; *les chateau et église de Cornon-sec,* 1740-60 (FL. 7. 95) ; *Cornonsec,* 1770-2 (Cassini). *Co(u)rnon* était à l'origine le n. d'une loc. voisine, représentée depuis 1200 environ par Cournonterral ; l'adj. *sec* (< lat. *siccum*) se rapporte à la situation de Cournonsec sur une hauteur.

COURNONTERRAL, commune (canton de Pignan) : *castellum quod vocant Cornonc,* avant 1032 (c.Trencavel, no 422) ; *castellum de Cornone,* vers 1032-1060 (*ibid.,* no 421) ; *castello de Cornone,* vers 1062 (HGL, V, c. 521) ; *ecclesia S. Petri de Cornone,* 1121 (c. Gell., p. 271) ; *de Cornone,* 1122 (*ibid.,* p. 141) ; *de castro Cornun,* 1122-1134 (*ibid.,* p. 272) ; *in terminio de Cornone,* 1138 (c. An., p. 212) ; *domini de Cornone,* 1157 (c. Magal. I, p. 193) ; *apud Cornonum,* 1161 (*ibid.,* p. 211) ; *eu Ot de Cornon,* 1161-6 (*ibid.,* p. 250) ; *ecclesie S. Petri de de Cornone ; castro de Cornone,* 1181 (*ibid.,* pp. 321, 323) ; *de canabaria de Cornon,* 12e s. (c. Guil., p. 445 : identification incertaine) ; *de Cazaligiis, id est de Cornone Terralli,* s.d. [12e s. ?] (c. Magal. I, pp. 51, 57) ; *castri de Cornone Terrallo,* 1207 (c. Magal. II, p. 43) ; *in terminio de Cornone Terralio ; in castro de Cornone,* 1211 (c. An., p. 210) ; *prioris de Cornone Terralli,* 1222 (c. Magal. II, p. 222) ; *jurisdiccionis Cornonisterralli,* 1281 (c. Magal. III, p. 285) ; *castro de Cornoneterralli ; Cornonterralh,* 1312 (c. Magal. IV, pp. 169, 172) ; *Cornonterral,* 1319 (*ibid.,* p. 402) ; *prior de Cornone et de Gazaligiis,* 1331 (c. Magal. V, p. 343) ; *prior de Cornhone* (var. : *Cornione*) *Terralh,* 1392 (pouillé) ; *castri de Cornone Terralhi ; dicti castri Cornonis,* 1398 (Germain, *Le Temporel,* p. 94) ; *de Cornoneterralh,* fin du 14e s. (pouillé) ; *Cornonterral,* 1526 (HGL, XII, c. 395) ; *de Cornone Terrali,* 1529 (RDM) ; *S. Crucis de Cornone Terralio,* 1536 (G. christ. VI, inst. c. 391) ; *de Cornoneteral,* 1550 (RDM) ; *Cournon terrail,* 1626 (De Beins) ; *Cornonterral,* 1648 (Cavalier) ; *Cornon Terral ; l'eglise de Cornon-Terral,* 1740-60 (FL. 7. 95) ; *Cournonterail, dit Vignols,* 1740-60 (FL. 8. 257 ro) ; *Cournonterral,* 1740-60 (FL. 8. 295 ro) ; *Cornonterral,* 1770-2 (Cassini). Donne son n. au Chemin de Cournon, maison (Fabrègues). L'établissement du village actuel de Cournonterral ne remonte vraisemblablement qu'à 1200 environ (tirant son origine des *cazaligiis* « masures » des références du 12e s.) ; mais il ne semble pas y avoir eu d'interruption dans l'existence d'un *castrum* qui a pris d'abord le n. simple de Cornon, ensuite celui de Cournonterral (où *terral* aurait le sens de « vent soufflant de la terre » et se rapporterait à la situation de Cournonterral vers le nord du village voisin (cf. TERRE (I)). L'étym. de *Co(u)rnon* demeure obscure : la topographie ne semble pas justifier l'hypothèse d'un terme oronymique **Cor-n* -émise dans DNLF.

Métairie de la COUROUNELLE, f., la C., l.d., Causse de la C. (Minerve) : *la Coronnelle,* 1657 (compoix, *ap.* FD. IV. 8). La COURONELLE (Lieuran-Cabrières). Occ. *coronèla,* prob. au sens de « demoiselle d'honneur », sobriquet. O La COURONDELLE, f. (Béziers). Altération du même terme ou variante fém. de *corondèl* « poteau qui soutient les traverses d'une palissade » ?

Les COURONNES (Sauteyrargues). Variante plur. du n. de famille *Couronne.*

Rau de la COURPATASSIÈRE (Cournonterral – Montbazin). Dérivé, avec suff. collectif *-ièra,* d'occ. *corbatàs* « gros corbeau ». Le mot simple se présente, sous une variante en *-assa,* dans : le COURT PATASSE (Fabrègues).

COURPOUIRAN, f. (Juvignac) : *Mas de Corpoyran,* 1491 (Chèvre Blanche, *ap.* FD. III. 88) ; *Corpoyran,* 1526 (HGL, XII, c. 396) ; *Courpouiran,* 1770-1 (Cassini) ; *Courpouyran,* 1865 (DTH). Etym. obscure : l'absence de formes médiévales, dans une région où la documentation est abondante pour cette période, rend peu vraisemblable l'hypothèse d'un n. de domaine gallo-romain, malgré le suff. *-an* (< *-anum* ?) ; d'autre part, un thème *Corporius ne semble être attesté.

R^au des COURREDOUS ou Rieu du COURREDOUS (Florensac - Agde). Occ. *corredor,* prob. au sens de « sole de terre entre deux rangées de souches » (Alibert), « sole de terre qui sépare deux rangées de vignes » (TdF).

R^au de la COURRÈGE (Maureilhan) : cf. *la Courrege,* 1771-2 (Cassini), anc. n. de Ste Marie, f. O Les COURRÈGES (Lattes) : *Corrigia,* 17e s.(?) (plan de Lattes, *ap.* F. Favory, *Lattara* 1(1998), p. 29). Les COURRÈGES (Assas ; Cazevieille ; Causse-de-la-Selle ; les Matelles ; Valmascle ; Vias). Les COURÈGES (Mas-de-Londres). Les CORRÈGES (Gignac - la Boissière). Les CORRÈGES, R^au des C. (Montarnaud). R^au de las COURRÈGE[S] (Joncels). *Las COURREJES* (Paulhan) au 16e s. (compoix, *ap.* FD. IV. 30). **Etym.** Occ. *correja* (ALF 337) au sens de « lisière de terrain étroite et longue », ressemblant à une courroie ; ALF 777 signale *correja* également au sens de « liseron des champs » à Lodève. O La COUARCHE (Mauguio) : *Couarche ; la Couarese,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 163, 164) ; *Cabane de Couarce,* 1770-1 (Cassini) ; pron. kuạrtšo. Les COUARCHES (Le Bosc), au bord de la Lergue : pron. la(s) kuạrtša(s). Les COUARCHES (Brenas) suivant Dedet. *La COARCHE* (Lunas) vers 1664 (compoix, *ap.* Dedet). *Las COUACHES* (Claret) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 20). Variante dialectale du même temps, allusion à de longues bandes de terrain. O COURRÉGIS, f. (Murviel-lès-Béziers) : *Gui Couregis,* 1770-2 (Cassini). N. de famille *Courrège.* O Le COURRÉGEAS (Mudaison), prob. à identifier avec *la Courrège,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 157) ; *la Courege,* 1755 (compoix, *ap.* FD. IV. 12). *Correja* + suff. augmentatif *-às.* O Le COURREJON (Lunas) d'après Dedet. La COURREJOLE (Mudaison) d'après le cadastre : l.d. situé au nord-ouest du Courrégeas. *Correja* + suff. dimin. *-on, -òla ;* ce dernier est le n. occ. d'une espèce de liseron (*convulvulus arvensis*), (ALLOr,1,191) plante que l'on donnait à manger aux lapins.

Les COURRENS, R^au des C. (Lunel-Viel). *La COURREN* (Vic-la-Gardiole) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 177). N. de famille *Courrent.*

La COURROUGNOUSE (Argelliers). Peut-être sobriquet (« la femme de la Corogne, Espagne »).

COURS : v. COUR.

La COURSE DU CHEVAL (Lunel). Les COURSES, les Petites COURSES, fermes (Béziers). Allusions inconnues.

Le COURT PATASSE : v. COURPATASSIÈRE.

La COURTADE, h., les COURTADES, l.d. (Béziers). La COURTADE, mare (Candillargues). N. de famille.

Le COURTALOU : v. COUR (VII). COURTARELLES : v. COUR (VI).

COURTAS (Cazevieille). Occ. *cortàs* « très court, trop court ».

COURTÈS, f. (Cazevieille) : *mansus de Cortes,* 1258 (c. Magal. III, p. 1106) ; *Cortez,* 1759 (FL. 18. 152). COURTÈS, ruines (St-Nazaire-de-Ladarez). N. de famille (cf. déjà : *catrigam d'En Cortes,* 1330 (c. Magal. V, p. 109)).

Les COURTETTES : v. COUR (IV). COURTIAL : v. COUR (I). R^au des COURTIALLETS : v. COUR (II). Les COURTIALS : v. COUR (I). COURTILLOLES : v. COUR (III). COURTINAL(S), *las COURTINES :* v. COUR (V).

COURTOUJOURS (Lattes). Sans doute sobriquet (fr. « court toujours »).

Le Mas de COURTY (St-Georges-d'Orques). N. de famille.

Le COUS (Poussan). *al Coust,* 1438 (Chastillon) ; *aux Cous,* 1630 ; *Cous,* 1645 ; *au Cous,* 1734 (compoix), Étym. obscure.

Col de COUSINES (Le Soulié), continuant le n. de *Cousines,* 1773-4 (Cassini). Variante fém. du n. de famille *Cousin.*

COUSSALS (Minerve). Prob. variante du n. de famille *Coussau.*

Le COUSSAT, f. (Servian) : *le Coussat,* 1650 (compoix) ; *le Caussat,* 1770-2 (Cassini), vers 1780 (carte du dioc.). N. de famille (la graphie du 18e s. représente une erreur de transcription).

COUSSENAS, f. (St-André-de-Sangonis) : *ville que dicitur Curcionatis,* 837 (HGL, II, c. 200) ; *ville, que dicitur Curcionatis ; dicta villa Curcionatis,* 837 (c. An., pp. 66, 67) ; *ecclesie S. Martini de Corcenatis,* 1160-1181 (c. An., p. 130) ; *prior de Corsenaz ; in Corcenas ; in Corrennatis ; in Corcennatis,* s.d. [12e s. ?] (c. An., pp. 241, 311, 402) ; *grangia de Corsenacio cum capella privata,* 1484 (L. Vert de Lodève, p. 29) ; *boria de Cossenatio,* 16e s. (RDL) ; *Coussenas,* 1770-2 (Cassini), vers 1780 (carte du dioc. de Lodève). Domaine gallo-romain ou préromain : n. d'homme prob. gaulois *Curtio(n)-* + suff. prélatin *-atis* (Skok, p. 10) (moins prob. gentilice lat. Curtonius + suff. *-atis,* avec métathèse *-oniatis* > *-ionatis* à date très ancienne).

COUSSERGUES, chât. (Montblanc) : *villa Codicianicis* (var. : *Codicianiciis*), 955-975 (c.c.Agde, n° 179) ; *portellum de Coteanicis* (var. : *Colcanicis*), 990 (L. Noir, p. 48 : G. christ. VI, inst. c. 315 : HGL, V, c. 314) ; *ecclesia S. Martini de Coccianegis,* 1098-1122 (c.c.Agde, n° 219) ; *terminio de Cozanegues* ; *ecclesie Beati Martini de Cotzanegues,* 1107 (*ibid.,* n° 218) ; *de Cotentianicis,* 1132 (*ibid.,* n° 10) ; *de Cohesaneques,* 1156 (*ibid.,* n° 1) ; *de Cozanicis* ; *de Cotsangues,* 1166 (*ibid.,* n°s 176, 215) ; *de Cotsanicis,* 1174-1191 (*ibid.,* n° 441), 1212 (*ibid.,* n° 417), 1218 (*ibid.,* n° 446), 1220 (*ibid.,* n° 421), 1229 (*ibid.,* n° 312), 1234 (*ibid.,* n°s 439, 443), 1235 (*ibid.,* n° 440) ; *de Cotzanegues,* 1201 (*ibid.,* n° 412), 1204 (*ibid.,* n° 411) ; *de Cotcianicis,* 1203 (*ibid.,* n° 217) ; *de Cotzanicis,* 1211 (*ibid.,* n° 129), 1228 (*ibid.,* n° 311), c 1231 (*ibid.,*

n° 415) ; *Cotcianicis ; Coctianicis,* 1247-8 (HGL, VII, c. 72) ; *de Consanicis,* 1344 (Arch. munic. Pézenas) ; *prior de Cotsconcis,* fin du 14e s. (pouillé) ; *Cousergues,* 1643 (Cavalier) ; *Coussergues,* 1708 (Delisle), 1770-2 (Cassini) ; *l'eglise de Coussergues,* 1740-60 (FL. 7. 177, 178) ; pron. « kusèrgés » (Nègre, RIO XVII, p. 30). **Etym.** Domaine gallo-romain : gentilice lat. Cotisius + suff. *-anicis.* O Les COUSSERGUES (Bessan ; Portiragnes). Les COUSSERGOUS (Vias). Situés dans un rayon de 5 km au sud du chât. homonyme, ces lieux-dits sont prob. d'anc. propriétés du chât. ; *Coussergues* existe aussi comme n. de famille.

COUSSES, h. (Rieussec) : *Cousses,* 1603 (Sicard, p. 147), vers 1780 (carte du dioc.) ; pron. kusẽ. Etym. obscure. V. aussi COSSE.

COUSSOULÈS (Clermont-l'Hérault). Dérivé d'occ. *cònsol* « consul », sans doute allusion aux deux consuls qu'il y avait autrefois à Clermont ; moins prob., n. de famille.

La COUSTANDE, f. (Pézenas). Variante fém. du n. de famille *Coustan.*

Le COUSTAT : v. COSTE (III). Le COUSTEL : v. COSTE (IV). COUSTERAU : v. COSTE (VIII). COUSTEYRASSE : v. COSTE (IX). COUSTIÈRE : v. COSTE (VII). Las COUSTIEYRASSAS : v. COSTE (IX). Rau de la COUSTILLE : v. COSTE (X).

COUSTORGUES, h. (Fraisse), d'où Rau de C. (Fraisse – St-Vincent-d'Olargues) : *Courtorgués* [lire : *Coustorgués*], 1648 (Sabarthès, *Ordre de St.J. de J.,* p. 59) ; pron. kustòrges. Etym. obscure (domaine gallo-romain ou romano-germanique ; dérivé de *castan* « châtaignier » avec suff. *-icum,* et adaptation *cast- > cost-, -onicum > -orgue ;* dérivé inattesté de *costa* « côte » ??). Contrairement à l'affirmation de Sabarthès, *loc. cit.,* qui semble être fondée sur les renseignements du DTH, c'est certainement le h. qui a donné son n. au ruisseau et non l'inverse.

Les COUSTOURELLES : V. COSTE (VIII).

COUSTRIOS (Vieussan) : pron. kustrijòs. Etym. obscure.

Pioch de la COUT (Cébazan) d'après la tradition orale (n. substitué à celui du l.d. Puech de Cabanes) : pron. kut. Les COUTS (Cesseras ; Courniou). Ravin des COTS, rau (Riols). *Lo valat de la COT ; rivum de la COT,* 1313 (c. Magal. IV, p. 206), loc. non ident. aux environs de Castries. *La COUT,* f. (Fraisse) en 1773-4 (Cassini). *COT,* f. (Murviel-lès-Béziers) en 1770-2 (Cassini). **Etym.** Occ. *cot* « queux, pierre à aiguiser » ? O LACOUT, f., Rau de L. (Cambon-et-Salvergues) : pron. lakut. Même terme avec agglutination de l'art. défini. O Col d'AUSCAUS, Rau d'A. (Rosis) : pron. « αuskos » (EJN). Altération de *dals co(t)s.* O Col de las COUCHES (St-Gervais). Plur. redoublé du même terme. O Bois de la COUTELLE (Lunas). COUTELLES, Bois des C. (Soubès) : *a Coutelle,* 1664 (compoix, *ap.* A. Soutou, *BHCH,* 15(1992), p. 31). Les COUCELLES, f. (St-Maurice). Les COUCHELAS (Roquebrun) : *las Couchelas,* 1833 (cadastre) ; pron. las kutselos. Dérivé du même terme avec suff. dimin. *-ela ;* à St-Maurice, il pourrait s'agir également d'une variante du n. de famille *Courcelle(s).*

Les COUTARELS (Bessan). N. de famille.

COUTELLE(S) : v. COUT. Rau de COUTELOU : v. COSTE (IV).

La Font des COUTELS (Gabian – Roujan). N. de famille.

Rau de COUTELOU : v. COSTE (IV). COUVERTE, COUVERTURÈDE : v. FONT (XXXI).

COUVIEL (Argelliers). Etym. obscure.

COUYOULS (La Boissière). Mas du Grand COGUL, f., le G.C., l.d., Mas du Petit COGUL, f., le P.C., l.d., le Creux de COGUL, l.d. (Marsillargues). Pech COUYOUL (Azillanet) : *Pech Couyol,* 1657 (compoix, *ap.*.FD.IV.11) ; pron. pwètš kuul. Pioch COUYOUL (Lunas). Puech COUYOUL (Montpeyroux). Pioch COUGIOUL (St-Pons-de-Mauchiens). Pioch COUGUIOUL (Marseillan). Montée de PÉCOUILLOULE, chemin (Sauvian), avec *Pé = pech, pioch. Pioch COGUIOUL* (Argelliers) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 155). COUGOUILLE, f. (Lunas), à 4 km. au sud-ouest de Pioch Couyoul dans la même commune : *Cougouille,* 1770-2 (Cassini). O CUCULLES, f. (St-Jean-de-Cuculles) : *Cuculles,* 1759 (FL.18.157), 1770-1 (Cassini). C'est sans doute cette loc., située sur un mamelon à 1 km. au nord-est du village, qui a donné son n. à **St-Jean-de-CUCULLES,** commune (canton des Matelles) : *de S. Johanne de Coquilis ; de Cucullis,* s.d. [12e s. ?] (c. Magal. I, pp. 53, 59) ; *de S. Johanne de Cocullis,* 1245 (c. Magal. II, p. 611) ; *parrochias... S. Johannis de Cucullis,* 1267 (c. Magal. III, p. 95) ; *S. Johannis de Cogullis,* 1276 (*ibid.,* p. 236), 1295 (*ibid.,* (p. 691) ; *de Cucullis,* 1303 (*ibid.,* p. 999) ; *prior Beati Johannis de Cocullis,* 1320 (c. Magal. IV, p. 453) ; *de Cucullis,* 1322 (*ibid.,* p. 569), 1324 (*ibid.,* p. 627), 1325 (*ibid.,* p. 649) ; *priorissa S. Johannis de Cucullo,* 1392 (pouillé) ; *prior S. Johannis de Cucullis,* fin du 14e s. (pouillé) ; *S. Johannis de Cocullis,* 1520 (Germain, *Le Temporel,* p. 89) ; *de Cucullis,* 1536 (G. christ. VI, inst. c. 391) ; *S. Ian de Conculles,* 1622 (Le Clerc) ; *S. Jean de Coucoullès* (?), 1626 (De Beins) ; *St Jean de Coqulles,* 1648 (Cavalier) ; *St Jean de Cocules,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 174) ; *de Coculx,* 1740-60 (FL. 8. 257 v°) ; *de Cocules,* 1740-60 (FL. 8. 295 v°) ; *S. Jean de Cuculles,* 1770-1 (Cassini) ; *S. Jean de Coquilles,* 1771 (Bonne). O ***St André de CUCULES,*** 1770-2 (Cassini), anc. n. de Launac St André (Fabrègues) : *parrochia S. Andree de Coguol,* 1161 (c. Magal. I, pp. 213, 214) ; *S. Andreae de Cucullo,* 1184 (G. christ. VI, inst. c. 362) ; *de Cucullo ; de Coquilo,* s.d. [12e s. ?] (c. Magal. I, pp. 51. 57) ; *stagno de Cocullo,* 1200 (c. Magal. I, pp. 454, 457 : il s'agit de l'Estagnol, auj. l.d. au nord de Launac St A.) ; *parrochia S. Andree de Cogullo,* 1227 (c. Magal. II, p. 301) ; *prior de Cogullis,* 1230 (*ibid.,* p. 353) ; *tocius decimarie S. Andree de Cogollo ; ecclesie S. Andree de Cogollo,* 1281 (*ibid.,* pp. 290, 293) ; *prior S. Andree de Cucullo,* 1392 (pouillé). O *Alodem de Monte-CUCULIO,* vers 1005 (HGL, V, cc. 350, 351), loc. non ident. aux environs de Quarante. *Las COCULLES HAUTES* (Candillargues) en 1755 (compoix, *ap.* FD. IV. 12). **Etym.** Malgré les liens étymologiques, ces toponymes ne peuvent avoir tous une origine unique : la plupart d'entre eux désignent des hauteurs ; mais il n'y a à (Launac) St André de Cucules qu'une faible éminence (auj. appelée la Côte), tandis que les Cogul à Marsillargues se trouvent en

terrain très bas et marécageux et Pioch Couguioul (Marseillan) semble être le n. d'un canal. M. Flutre a certainement raison de contester, EPTL, pp. 116-7, l'explication de tous les homonymes de cette série par l'occ. *coguol, coyol* « coucou » (formes absentes de l'Hérault d'après ALF B1520 ; mais cf. Nègre, RLR 1974, p. 218) : dans plusieurs cas sinon dans la plupart, nous avons affaire à un terme oronymique pré-indo-eur. **kukuk-olu* ou **kug-i-olu*. La plaisanterie (attraction paronymique de *cuol, cocut* « cul, cocu ») a joué dans l'évolution de ces n. un rôle difficile à déterminer ; le n. des deux paroisses citées ici remonte presque certainement au type *cocul* > *cogul*. Là où une étym. pré-indo-eur. ne peut être admise, il convient de remarquer que l'occ. *coguol, coyol* ne désigne pas seulement le coucou : certains n. peuvent représenter ce terme comme n. de fleurs jaunes (TdF), en particulier de la primevère (*primula officinalis*) ; ALF C1760, ALLOr,I,185 relève (*cibada*) *coyola* à plusieurs points d'enquête au sens de « folle avoine ». D'autre part, *Cpug(o)ul* existe comme n. de famille : c'est prob. l'explication de la série de toponymes à Marsillargues et (dans une variante fém.) de Cougouille à Lunas. Il semble aussi que *Pech* (ou *Pioch*) *Couyoul* ait servi de n. de famille (cf. *Martinus de Podio Cogul*, vers 1140 (c. Gell., p. 414)), d'où Pioch C. à Marseillan. ○ COUYOULET (St-Julien). COUYOULET (Fraisse). Dimin. de *coyol*, qui semble ici avoir une valeur oronymique.

COUYROU, éperon (Castanet-le-Haut – St-Geniès-de-Varensal) : pron. « kwiru » (EJN). Etym. obscure ; peut-être terme oronymique qui se retrouverait dans « le Coiran, montagne du Vivarais... *Coiron*, dans la Franche-Comté, signifie un banc de rocher formant la corniche d'une montagne » (TdF).

Mas de COUZY, f. (Lézignan-la-Cèbe). N. de famille.

Mas de COY, maison (Montpellier). N. de famille.

La Mota de COYCIENS, s.d. [13e s. ?] (c. Magal. III, p. 1114), loc. non ident. (La Grande Motte ?) sur la côte : *in toto mari a podio Cete usque ad motam de Coyciens*, 1300 (*ibid.*, p. 886) ; *a loco dicto la Mota de Cuyciens*, 1329 (c. Magal. V, p. 46) ; *apud Motam de Coychyns ; juxta Motam de Coythiens*, 1334 (*ibid.*, p. 497). **Etym.** obscure.

CRABIES : v. CABRE (IX). CRABOUILLÈS : v. CABRE (VII). *CRAMANTRAN* : v. CARAMAN. *CRANCIO, CRANSIO* : v. *CAUCS*.

La CRAQUE (Sète). Occ. *craca* « mensonge, hâblerie » (Mazuc) ?

Mas de CRASSOUS, f. (Le Cros). N. de famille.

CRAU : v. *CAUCS*. *creba chaval* : v. CRÈVE CHEVAUX. *CRECIO* : v. le Crès (s.v. GRÈS (I)).

Le CREDO, croix (Roujan).

In terminio de CREIS, 1136 (c.Valmagne, n° 67), 1179 (*ibid.*, n° 319), loc non ident. aux environs de Valmagne : *in loco qui vocatur Creis*, 1127 (*ibid.*, n° 51) ; *in Creis*, 1139 (*ibid.*, n° 30), 1167 (*ibid.*, n° 23) ; *locum cui vocabulum dicitur Creis*, 1140 (*ibid.*, n° 31) ; *in terris de Creis*, 1140 (*ibid.*, n° 22) ; *in Creis* ; *roca de Creis*, 1146 (*ibid.*, n° 26) ; *tenancia de Creis*, 1156 (*ibid.*, n° 319) ; *super Fontem de Creis* ; *super Rocham de Creis*, s.d.[vers 1166] (*ibid.*, n° 591) ; *supra balcium Fontis de Creis*, 1205 (*ibid.*, n° 568). Prob. domaine gallo-romain : surnom lat. Cresce(n)s. Cf. CREISSAN. ○ Domaine de CREYSSELS, f., les Pins de C. (Mèze) : *Creissels*, 1740-60 (FL.7.176), 1770-2 (Cassini) ; *Cressels*, 1954 (IGN) ; *Creyssels*, 1978 (IGN). Dérivé du précédent avec suff. *-el* à valeur dimin. ; la diphtongue se simplifie en position atone. (Selon A. Soutou, *Archéologie en Languedoc* 1985(1), p. 14, c'est à l'emplacement de Creyssels que se trouvait le domaine médiéval de *Tribus Mensibus* : v. ce n.)

CREISSAN, commune (canton de Capestang) : *villam vocabulo Crexano*, 959 (HGL, V, c. 229) ; *alodem Crexanum*, 977 (*ibid.*, c. 281) ; *villam Creyssanam*, 1132 (G. christ. VI, inst. c. 35) ; *capellanus de Creyssano*, 1215 (c. Fontc., 11 v°) ; *de Creyssano*, 1344 (Arch. munic. Pézenas) ; *de Creychano*, 1345 (c. Fontc., 103 v°) ; *Creysse*, 1643 (Cavalier) ; *Creisse*, 1708 (Delisle) ; *Creissan*, 1770-2 (Cassini). Donne son n. à Plâtrière de C. Domaine gallo-romain : surnom lat. Cresce(n)s + suff. *-anum*. Cf. *CREIS*.

Domaine de CREISSELS, chât. (Clermont-l'Hérault), d'où Rau de C. : *Creyssels R.*, vers 1780 (carte du dioc.). N. de famille (originaire de Creissels, Aveyron, loc. mentionnée plusieurs fois dans c. Gell).

La CRÉMADE, f. (Béziers) : *la Cremade*, 1708 (Delisle), 1771-2 (Cassini). La CRÉMADE, f. (Siran) : *la Cremade*, 1770 (Cassini). La CRÉMADE (Castelnau-de-Guers ; le Puech). ○ Les CRÉMADES (Le Puech), à 3 km. à l'est de la C. dans cette commune. Les CRÉMADES (Thézan-lès-Béziers). **Etym.** occ. *cremada* « lieu qui a été brûlé », part. passé fém. de *cremar* « brûler » ; v. aussi BORIE (VII) et anc. déterminant (formes de 1108, 1740-60) de Villeneuve-lès-Béziers (VILLE (XIII)). ○ Puech CRÉMAT (St-André-de-Sangonis). Les CRÉMATS (Lattes). Rau des CRÉMATS (Cers). ○ *Als moulis CREMATS* (Nissan-lez-Ensérune) en 1691 (compoix, *ap.* FD. IV. 29). Équivalent masc. du précédent : occ. *cremat* « brûlé ». ○ CRÉMADEL (St-Clément-de-Rivière) ; d'après le cadastre (relevé par C. Marichy) : *[mansus] de Cremadello*, 1245 (c.Magal.II, p. 609) ; *patui vocato de Cremadels*, 1332 (c. Magal. V, p. 390). Dérivé du précédent avec suff. dimin. *-el*, évidemment par rapport avec la loc. voisine suivante, dont le n. n'aurait pas survécu au Moyen Age : *mansus del Cremat*, 12e s. (c.Guil., p. 415) ; *mansi dels Crematz*, 1245 (c.Magal. II, pp. 609, 610) ; *manso dels Crematz*, 1258 (c.Magal. III, p. 1112) ; *manso vocato dels Crematz* ; *manso des Crematz*, 1332 (c.Magal. V, p. 390).

Le Camp CRÉMENAL (Pézènes-les-Mines). Altération de *criminal* ?

Le CRÉOLE, maison (Marseillan). Sobriquet ou altération du n. de famille *Criolle*.

CREPY, 1770-1 (Cassini), anc. n. de Tuilerie de Massane (Grabels). N. de famille.

Le CRÈS : v. GRÈS (I).

(I) **LE CRÈS**, commune (canton de Castelnau-le-Lez) : *villa S. Martini de Crecio*, 1096 (c. Magal. I,

p. 27 : HGL, V, c. 741) ; *decima de S. Martino del Crez,* 11e ou 12e s. (c. Guil., p. 541) ; *villam de Cretio,* 1111 (c. Magal. I, p. 73) ; *de Crecio,* 1125 (HGL, V, c. 933) ; *Gaucelmi Berengerii del Crez,* 1127 (c. Gell., p 310) ; *villam S. Martini de Crecio,* 1129 (c. Guil., p. 262 : HGL, V, c. 954), 1146 (c. Guil., p. 179) ; *de Cretio,* 1154 (HGL, V, c. 1155) ; *villam de Crez ; villa de Crez,* 1178 (c. Guil., pp. 190, 191) ; *mansum de Crecio ; villam S. Martini de Crecio,* 1212 (c. Magal. II, p. 102) ; *manso de Crecio,* 1238 (*ibid.*, p. 532) ; *parrochiis S. Martini de Cresio,* 1251 (*ibid.*, p. 688) ; *ecclesie de Cressio,* 1290 (c. Magal. III, p. 474), 1329 (c. Magal. V, p. 45) ; *prior de Crecio* (var. : *Cressio*), 1392 (pouillé) ; *le Crés,* 1526 (HGL, XII, c. 395) ; *de Cressio,* 1529 (RDM) ; *de Crescio,* 1550 (RDM) ; *le Cres,* 1648 (Cavalier) ; *du Crez,* 1740-60 (FL. 7. 92) ; *le Crez,* 1770-1 (Cassini). O Le CRÈS, f. (Rouet) : *mansum del Crez,* avant 1140 (c. Gell, p. 299) ; *mansum de Crecio,* 1212 (c. Magal. II, p. 102) ; *lo Cres,* 1506[1783] (RCIG, § 2107 : identification incertaine) ; *[village] du Crés,* 1740-60 (FL. 7. 167) ; *le Cres,* h., 1759 (FL. 18. 154) ; *Crés,* 1774-5 (Cassini). O Mas du CRÈS, f. (Galargues) : *Aucres,* 1770-1 (Cassini). O Le CRÈS (Brissac) : *mansum de Crecio,* 1218 (c. Magal. II, p. 184) ; *podio vocato del Cres* ; *cum honore mansi de Crecio,* 1270 (c. Magal. III, p. 124). O Le CRÈS (Quarante) : *la Cresse,* 1771-2 (Cassini). Le CRÈS (St-Thibéry) : *Ducrés,* 1770-2 (Cassini). Le CRÈS (Agde ; Aigues-Vives ; Montblanc ; Pouzolles ; Servian ; Vendres). CRÈS (Bassan). O Les CRÉS (Lunas). Les CRÈS, les C. de Ricard (Ceyras – St-André-de-Sangonis). O *Mansum del CRES,* 1191 (c. Magal. I, p. 372), loc. non ident., paroisse de Saugras (Argelliers), prob. à identifier avec *mansos... de Crecio,* 1272 (c. Magal. III, p. 161). Occ. *crés* « terrain pierreux et maigre où le roc affleure », mot d'origine prélatine (J. Boisgontier, *NRO* 25-26(1995), pp. 189-199, 237).

(I) La CRESSE (Agde) : *a la Crez,* 1173 (c.c. Agde, n° 28) ; *de Cretio ; de Crecio,* 1213 (*ibid.*, n° 263) ; *a la Cres,* 1538 (compoix, *ap.* Terrin, p. 469, n. 43) ; *la Crez,* 1612-1653 (*ap.* Terrin, *loc. cit.*). O La CRESSE, Rau de la C. (Servian). La CRESSE (Avène ; Cournonterral ; Vias). La Grande CRESSE (Nézignan-l'Evêque). O Les CRESSES, f. (Paulhan) : *alz Cresses,* 16e s. (compoix, *ap.* FD. IV. 31). Les CRESSES (Poussan) : *les Cresses,* 1630, 1645, 1734 (compoix). Les CRESSES (Adissan ; Cournonsec – Montbazin ; Valros ; Vic-la-Gardiole). Les CRESSES BASSES, f. (Montblanc). Croix des CRESSES (Lézignan-la-Cèbe). Travers des CRÈSSES (Creissan). *Las CRESSES* (Villespassans) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 49). Les toponymes *Cresses* correspondent simplement au pluriel – avec [s] sourd intervocalique – de l'occ. *crés* (v. ci-dessus et J. Boisgontier, *NRO* 25-26(1995), pp. 193 et 197, n. 11, corrigeant la 1re édition de notre dictionnaire) ; la forme sing. *Cresse* représente une variante fém., sans doute récente.

CRESPY (Rieussec). Bois de CRESPY (St-Martin-de-Londres). Plaine de CRESPY (Aniane). *La Barraque de CRESPY* (Paulhan) au 16e s. (compoix, *ap.* FD. IV. 31). N. de famille *Crespin, Crespy.* O Mas de CRESPINE, f. (Cournonterral). Variante fém. de *Crespin.*

CRESSAN, maison (Fraisse). N. de famille.

CRESSE : v. GRÈS (I). CRESSELS : v. sous *CREIS.* CRESSES : v. CRÈS (I).

CRESTON, f. (Cazouls-lès-Béziers) en 1770-2 (Cassini). Occ. *creston* « animal châtré », sobriquet, ou variante du n. de famille *Cristou.*

CRÊTE DES SAUCLÈS (St-Vincent-d'Olargues).

CREUX : v. CROS.

CRÈVE CHEVAUX (Montblanc). Occ. *creba chaval* « lieu où l'on porte les bêtes mortes, voirie » (TdF, qui ajoute l'exemple de « *La mountado de Crèbo-Chivau...* près Brissac, Hérault »).

Le CREVEL (Gignac). N. de famille, plutôt que n. commun occ. *crevèl, crivèl* « crible » (ALF 354).

CREXANO etc. : v. CREISSAN. CREYSSELS : v. *CREIS. CREZ* : v. le Crès (s.v. GRÈS (I)).

Le CRIANEL (Autignac) : pron. lu krijanèl. Etym. obscure.

CRIQUE DE L'ANAU ou la Conque, baie (Sète). CRIQUE DE L'ANGLE, baie (Balaruc-le-Vieux et B.-les-Bains).

Mas CRISTOL, f. (St-André-de-Sangonis) : *Cristol,* 1770-2 (Cassini). Mas de CHRISTOL, f. (St-Pons-de-Mauchiens). Pioch de CHRISTOL (St-Jean-de-Védas). *CRISTOL,* f. (Béziers) en 1771-2 (Cassini). *CRISTOL,* f. (Puissalicon) en 1770-2 (Cassini). N. de baptême ou de famille *C(h)ristol.* O Le CHRISTOULET (St-Nazaire-de-Pézan) : *à Cristolet,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 175). Ravin de CRISTOULET, rau (Montbazin). Dimin. du précédent.

Les CROASSES : v. CROS (II).

Puech CROCHU (St-Bauzille-de-la-Sylve). Altération de *Puech Coucut* (communication de l'abbé M.-L. Guillot).

La CROISADE, h. (Cruzy). Tire son n. de sa situation à un carrefour.

Chemin CROISANT (Boisseron). Allusion au fait que ce tènement s'étend des deux côtés de la N. 110.

Le CROISET (Gigean) : in *loco vulgariter vocato le Crozet,* 1428 (Chastillon) ; *le Crouzet* (cadastre) ; pron. lu kruzèt. N. de famille *Crouzet.*

La CROISETTE : v. CROIX (I).

La **CROIX**, f. (Brissac – St-André-de-Buèges) : *manso de Crosso,* 1288 (c.Magal.III, p. 385) ; Mas *de la Crous,* 1375[16e s.] (ADH, 1E896, f° 22, *ap.* F. Lambert, *NLVB,* p. 62) ; *mas de la Croix,* 1655 (compoix, *ap.id.*) ; *mas de la Croux* ; *metherie de la Croux,* 1681-6 (ADH, 1E909, *ap.id.*) ; *la Croix,* 1759 (FL.18.97), 1774-5 (Cassini) ; *village de Lacroix,* 1830 (cadastre, *ap.id.*). La CROIX, h. (Rosis). La CROIX (Joncels) : *la Croux,* 1966 (cadastre) ; pron. « la krus » (Dedet). La CROIX (Baillargues ; Gignac ; Restinclières). Cap de la CROIX (St-Guilhem-le-Désert) : *Cap de la Croux,* 1829 (cadastre). Le Champ de la CROIX (Argelliers). Champ de la CROIX (St-Paul-et-Valmalle). Devès de la CROIX (Combaillaux). Plan de la CROIX, bergerie (Lunas) :

Plo de la Croux ; de la Croix (cadastre). R^au de la CROIX (Celles ; St-Jean-de-Cuculles – le Triadou ; Vailhauquès). *Lo mas de la CRUX,* s.d. (LIM, 113 v°, *ap.* RLR VI, p. 66), loc. non ident. aux environs de Montpellier : *del maso de Cruce ; lo mas de la Crux,* 1201(?) (c. Guil., pp. 485, 486). O *Manso de CRUCE,* 1160 (c. An., p. 206), loc. non ident. à Aniane. *La CROUX* (Cébazan) en 1619 (compoix, *ap.* FD. IV. 13). *La CROIX ; la CROUX* (Fozières) en 1642 (compoix, *ap.* FD. IV. 23). *La CROIX* (Villespassans) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 47). *La CROUX* (St-Etienne-de-Gourgas) en 1769 (compoix, *ap.* FD. IV. 33). *Sot de la CROIX* (St-Maurice) en 1643 (compoix, *ap.* FD. IV. 36). O La CROIX DE FER (Cessenon) : *la Croix de fer,* 1634 (Segondy, p. 250), 1810 (*ibid.,* p. 239). La CROIX DE FER (Espondeilhan ; Marseillan ; Restinclières ; St-Guilhem-le-Désert ; Siran). *La CROIX DU (sic) FER* (Villespassans) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 48). O CROIX DE LA MISSION (Beaulieu ; Roujan ; Sauteyrargues ; Vic-la-Gardiole). O La CROIX DE MOUNIS, h. (Castanet-le-Haut). A l'exception des exemples ci-dessus, tirés des compoix, nous ne relevons pas dans nos sources l'équivalent de « croix » (< lat. *crucem*) sous sa forme occ. (généralement *cròs* dans l'Hérault, *crots* à St-Pons : ALF 363). Les n. traités dans cet article sont généralement ceux de lieux-dits ou même de lieux habités, appelés ainsi à cause de la proximité d'une croix (disparue ou toujours existante) ou, moins souvent, d'un cimetière ; le h. de la Croix à Rosis tire vraisemblablement son n. de sa situation à un carrefour important. Pour les nombreuses croix des chemins indiquées sur les cartes, désignées généralement par *Croix de* + n. de lieu voisin ou n. de personne, v. sous le déterminant ; nous groupons ici (sections (II) à (VIII) ci-dessous) quelques-unes des formations *Croix* + adj. L'unique dérivé assuré de *Crotz/Croix* est :

(I) La CROISETTE, croix (Cazevieille ; Fabrègues). La CROUSETTE, f. (Babeau-Bouldoux). La CROUZETTE, maison (Béziers ; Boujan-sur-Libron). La CROISETTE, maison (Castelnau-le-Lez ; Margon). La CROUZETTE, l.d. (Agde ; Galargues). La *CROUZETTE (St-Vincent-de-Barbeyrargues) : *la Grouzète* (carte d'IGN) ; pron. la kruzètĕ. La CROISETTE, l.d. (Castenet-le-Haut ; Ferrières-les-Verreries ; Lespignan). *La CROUSETTE* (Montaud) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 165). *La CROUZETTE* (La Vacquerie) au 17e s. (compoix, *ap.* FD. IV. 43). *La CROUZETTE* (Claret) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 19). O Les CROUZETTES, h. (St-Aunès). Les CROUZETTES, l.d. (Montarnaud). Les CROUSETTES (Capestang ; St-Gervais). Les Très CROUZETTES, l.d. (Aniane) (= « les trois petites croix »). Dérivé, avec suff. dimin. *-eta,* d'occ. *crotz,* fr. *croix.* (Certains de ces toponymes pourraient remonter à la variante fém. *Crouzette* du n. de famille *Cro(u)zet ;* mais, dans la plupart des cas, l'existence d'une croix assure notre étym.)

(II) CROIX BLANCHE, croix (Fontès ; Péret). La CROIX BLANCHE (La Boissière ; Gabian ; Minerve ; Taussac-la-Billière). R^au de la CROIX BLANCHE (La Tour-sur-Orb).

(III) CROIX GRANDE, croix (Alignan-du-Vent).

(IV) Baume et Avens de la CROIX GRAVÉE (Moulès-et-Baucels).

(V) CROIX NEUVE, croix (La Livinière). La CROIX NEUVE, h. (Mas-de-Londres). La CROIX NEUVE, l.d. (Nébian). *Las CROUX NOVE* (Paulhan) au 16e s. (compoix, *ap.* FD. IV. 31).

(VI) La CROIX ROUGE, l.d. (St-Chinian).

(VII) La CROIX TOUSSIDE, l.d. (Servian). Adj. occ. *torsida* « tordue ».

(VIII) La CROIX VIEILLE, croix et l.d. (Gignac).

Ravin de la CROMPE (Carlencas-et-Levas). Les CROMPES (Ceyras) : *las Crompas,* fin du 18e s. (M. Prat, *Bulletin du G.R.E.C.,* 83-85(1998), p. 14). Les CROMPES (Dio-et-Valquières) d'après Dedet. Las CROMPAS (Le Bosc) d'après le cadastre. Variante courante (avec métathèse *-ompr-* > *-romp-*) d'occ. *compra* « achat, sorte d'impôt » (Levy, PDPF), au sens de « terres achetées » ; à Ceyras, il s'agit d'anciens biens nobles mis sous séquestre en 1792 et vendus ensuite à des particuliers de la commune (renseignement que nous devons à M. Prat). O La CROMPAS [lire : *Crompasse* ?] (Vérargues). Dérivé du précédent, avec suff. augmentatif ou péjoratif *-às(sa).*

LE CROS, commune (canton du Caylar) : *[ecclesiae] Beate Marie de Croso,* 1230 (L. Vert de Lodève, p. 59) ; *villa quam vocant Crosetum,* 1264 (*ibid.,* p. 46 : identification incertaine) ; *la parroquia del Cros,* début du 16e s. (ADH, G1667, p. 32, *ap.* A. Soutou, *BHCH* 18(1995), p. 40) ; *le lieu du Cros,* 1632 (c. ville Lod., p. 324) ; *le Cros,* 1648 (Cavalier), 1740-60 (FL. 8. 240 r°, 287 r°), 1774-5 (Cassini) ; *le Croy,* 1771 (Bonne). Donne son n. au l.d. Ségala du Cros (Le Caylar). O *Ecclesiam S. Petri de CROZO,* 1123 (G. christ. VI, inst. c. 278), anc. annexe de Lauroux : *capellam S. Petri de Croso,* 1484 (L. Vert de Lodève, p. 9) ; *St Pierre,* 1774-5 (Cassini), vers 1780 (carte du dioc.). O Le CROS, h., R^au du C. (Rosis) : *les Cros,* 1770-2 (Cassini) ; pron. « cròs » (EJN). Le CROS, h., R^au du C. (St-Julien) : *le Cros,* 1770-2 (Cassini). Le CROS, h., R^au du C. (St-Vincent-d'Olargues) : *lou Cros,* 1680 (Bechtel, PHC, IX, p. 228). CROS, l.d. (Alignan-du-Vent – Caux), d'où St Martin-de Cros, la Mouline-de Cros, maisons (Caux) : *les Cros,* 1770-2 (Cassini). Le CROS (Poussan) : *a le Crost,* 1438 (Chastillon) ; *Cros,* 1630 ; *a las Cros,* 1696 (compoix). Le CROS (Villeneuve-lès-Béziers) : *lou Cros,* 1632 (compoix, *ap.* Manniez, p. 26). *Campus del CROS,* 1183 (c.Valmagne, n°s 170, 173), loc. non ident. aux environs de Fondouce (Villeveyrac). Le CROS (Bessan ; Gigean ; Lézignan-la-Cèbe ; les Matelles ; Mèze ; St-Jean-de-Fos). *L'apendaria d'al CROS,* 1201 (?) (c. Guil., p. 487), loc. non ident. aux environs de Montpellier. *Del CROS ; as CROZES* (Claret) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 17). *Le CROS* (Fraisse) en 1773-4 (Cassini). Le CROS BAS (Le Pouget). Le CROS MARTIN (Candillargues). *Au CROS REDON* (St-Just) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 174). Le CROS DES ANÈDES (Lunel ; St-Hilaire-de-Beauvoir). Le CROS DU CERIÉ (Viols-le-Fort – Argelliers). LE CROS DU MAS (Candillargues). *De CROSO HENRICO,* 1264 (L. Vert de Lodève, p. 54), loc. non ident. à Nébian. *Manso qui vocatur CROS LONDANI, propter aquam,* 1082 (c. Gell., p. 178), loc. non ident., prob. à St-Privat. *Locum dictum CROS d'En Peysinas,* 1332 (c. Magal. V, p. 396), loc. non ident. aux environs de Montpellier. *Au CROS DE LA PROCESSION* (Mauguio) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 163) : se trouvait près de la Cadoule et devait son n. à la procession des Rogations, d'après Berthelé, AVM V, pp. 13-14. O *Ad CROS DE TROCIANO,* 1192 (L. Noir,

p. 456), loc. non ident. près de St-Génieis, Sérignan. **Etym.** Occ. *cròs* « creux » (ALF 352), généralement avec le sens plus précis de « dépression ; terrain bas entouré de collines ; vallon », mot prob. d'origine préceltique (Flutre, EPTL, pp. 107-9 ; Nègre, TCR, pp. 198-9 ; Fabre, AHRDR, p. 382). O Ce mot a servi aussi d'adj. (bien que M. Camproux le considère, « La détermination », p. 176, comme « non lexicalisé ») : *in mari CROSO ; et mare CROSUM,* 1181 (c. Magal. I, pp. 323, 326) ; cf. COMBE (XVII), (2) VAL (XVII). Il a encore cette fonction dans Camp CROS (Aigne) et dans *loco dicto Campus CROS,* 1280 (c. Magal. III, p. 281), loc. non ident. à St-Vincent-de-Barbeyrargues (mais non dans le Champ du CROS (Castries) où il est subst.) O Le CREUX DE COGUL (Marsillargues). Le CREUX DE LA MIÈGE (Mireval). CREUX DE THOMAS (Claret). Traduction fr. de *cròs.* O Champ de CROS (Mérifons). Mas de CROS, f. (Adissan). Dans ces derniers n., *Cros* représente presque certainement le n. de famille homonyme, très fréquent en Languedoc ; il est prob. qu'un certain nombre des autres toponymes de cette section, sans « creux » topographiques bien marqués, aient la même origine. O *Cròs* se présente avec les variantes et dérivés suivants :

(I) **Les CROZES,** h., R^au^ des C. (Cabrières) : *ecclesiam S. Martini, que vocant ad Crosos,* 990 (L. Noir, p. 49 : HGL, V, c. 315) ; *ecclesiam S. Martini de Crosis,* 1167 (L. Noir, p. 301) ; *de Tinereto seu de Crosis,* 1323 (CRDP, p. 131) ; *prieur de St Martin des Croses,* 1571 (RDB) ; *les Crosés,* 1759 (FL. 12. 236) ; *St Martin des Croses* et *les Croses R.,* 1770-2 (Cassini), vers 1780 (carte du dioc.). Les CROZES, R^au^ des C. (St-Privat). Les CROZES (Boisseron ; Jacou ; le Pouget ; St-Pierre-de-la-Fage). Les CROSES (Agel ; Aniane ; Balaruc-le-Vieux ; Beaulieu ; Siran ; Sussargues ; Vélieux). R^au^ des CROSES (Azillanet) : *al rec das Crozes,* 1657 (compoix, *ap.* FD. IV. 8). Les CROS (Cournonterral). O *Ad CROZES ; ad CROSES,* 1191 (c. Magal. I, pp. 377, 378), loc. non ident., avec des moulins, sur le Lez près de Sémalein (Montpellier) : *in riperia de Croses,* 1193 (*ibid.,* p. 400) ; *molendina... que vocantur Croses ; ad Crozes,* 1210 (c. Magal. II, pp. 66, 82) ; *molendinum de Crosis,* 1262 (c. Magal. III, p. 11), prob. à identifier avec *molendinum, qui vocatur Croset,* 1124 (c. Guil., p. 281). O *Als CROSES,* 1257 (c. Magal. II, p. 794), loc. disp. voisin de Pioch Méja, Balaruc-les-Bains (à distinguer de son homonyme à B.-le-Vieux) : *ad locum communiter appellatum los Croses,* 1331 (c. Magal. V, p. 353). O *Locum dictum als CROSES,* 1289 (c. Magal. III, p. 435), loc. non ident. aux environs d'Assas. **Etym.** A Cournonterral, il s'agit d'un simple plur. de *cròs* (v. ci-dessus) ; les toponymes médiévaux attestent le plur. redoublé (*cròses*) du même mot. A Azillanet, il s'agit du plur. de la variante fém. *cròsa* « creux, abîme, ravine », etc. ; dans un sens maritime, nous trouvons ce mot dans *Crosa Baronis,* 1202 (c. An., p. 319 : c. Guil., p. 777), anc. pêcherie à Frontignan ; cf. Valcrose (s.v. (2) VAL (XVII)). La graphie francisée des autres formes ne permet pas de distinguer entre *cròses* et *cròsas.*

(II) Les CROSASSES (St-Brès). Les CROSASSES (Lunel-Viel) : *les Croasses* [lire : *Crosasses*] (carte d'IGN) ; pron. las kruzases. *Cròsa* + suff. augmentatif *-assa.*

(III) CROUZELS (Lespignan). *Au CROSEL* (Gigean) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD, III. 159). *Cròs* + suff. dimin. *-el.* O Le CROUZELLE, ruines (La Salvetat). Variante fém. du précédent. (Il ne peut s'agir ici de *crosèl* au sens « dizeau, petite meule... » signalé par Alibert.)

(IV) Le CROUZET, maison, Forêt Domaniale du C. (Cambon-et-Salvergues) : mentionné en 1425 (Pasquier, p. 328) ; *masage del Crouzet,* 1556 (Bechtel, PHC, IX, p. 198) ; *lou Crouzet,* 1680 (*ibid.,* p. 228) ; *le Crouzet,* 1770-2 (Cassini). Le CROUSET, f. (Prades-sur-Vernazobre) : *Mas del Crouzet,* 1629, 1648 (Segondy, pp. 217-8). CROUSET, maison, et R^au^ du CROUZET, à 4 km vers le nord-est (St-Gervais-sur-Mare). Le CROUSET, ruines, R^au^ de C. (St-Nazaire-de-Ladarez) : *le village du Crouzet,* 1740-60 (FL. 7. 188) ; *Crouset,* 1770-2 (Cassini). Le CROUZET, f. (La Salvetat) : *le Crouset,* 1773-4 (Cassini). Le CROUZET, ruines (Verreries-de-Moussans) : *le Pla de Crouset,* 1638 (Riols de F., p. 173) ; *Crouzel* (carte d'EM) ; pron. lu kruzèt. R^au^ du CROUZET (St-Bauzille-de-Montmel ; St-Jean-de-Minervois). *CROUSET* (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). O Les CROUZETS (Assas ; St-Saturnin). Les CROSÈS (Roquebrun). R^au^ des CROSÈS (Olargues). Ces n. pourraient représenter l'occ. *crozet* « petite carrière » ; mais la plupart d'entre eux sont tirés presque certainement du n. de famille *Cro(u)zet.*

Les CROSSES, lotissement (Frontignan). N. de famille *Crosse* ?

Manso de CROSSO : v. CROIX. Les CROTTES : v. GROTTE.

La CROUEYRE (Vélieux) : pron. la kruèrë. Etym. obscure.

CROUPIO (Aigues-Vives). Occ. *cropio(n), gropion,* au sens de « petit sommet ».

CROUSADE : v. (2) PEYRE (XXIII).

Le CROUSAL (Ferrières-Poussarou ; St-Etienne-d'Albagnan). N. de famille. (Mais c'est un dimin. de *cròs* (v. CROS) que nous trouvons dans : *ad Crosales juxta flumen Arauris,* 1210 (c. Gell., p. 447), loc. non ident. aux environs de Gignac ou de St-Guilhem-le-Désert.)

CROUSET : v. CROS (IV). CROUSETTE(S) : v. CROIX (I).

La CROÛTE (Tourbes) ; pron. la krusto. Occ. *crosta* « croûte », peut-être sobriquet.

La CROUX : v. CROIX.

CROUZAC, R^au^ de C. (Cambon-et-Salvergues). N. de famille *Cro(u)zat,* avec altération *-at* > *-ac.*

La CROUZELLE, CROUZELS : v. CROS (III). CROUZET(S) : v. CROS (IV). CROUZETTE(S) : v. CROIX (I).

CROUZILLE (Puéchabon). *La CROSILHA,* 1538 (compoix, *ap.* Terrin, p. 469, n. 44), loc. non ident. à Agde : *ad Crusilam,* 1173-4 (c.c.Agde, n° 91). Occ. *crosilha* « disposition en croix » ; le sens de « croisement de chemins » (Longnon, NL, p. 644) ne correspond pas à la topographie de notre exemple à Puéchabon. O La CROUZILLADE (Florensac). Occ. *crosilhada* « ligne diagonale » ou variante fém. du n. de famille *Crouzillat* ?

CROYANT, bergerie (Graissessac). Variante du n. de famille *Croyal* ?

La CROYE, maison (La Salvetat) : *via de Croias,* 1185 (c.Valmagne, n°s 286, 297, 730), 1201 (*ibid.,* n° 729) ; *via de Croia,* 1199 (*ibid.,* n° 767) ; pron. las krǫjos. Les CROYES, R^au^ des C. (Caux). Les CROYES (Corneilhan) : pron. las krǫjos. Chemin menant vers une loc. non ident. aux environs de Boujan-sur-Libron. Occ. *cròia* « creux ».

R^au^ de CROYNES (La Tour-sur-Orb) : pron. krijǫjnĕ. Etym. obscure.

Les CROZES : v. CROS (I). *CRUSILAM :* v. CROUZILLE.

R^au^ de CRUVEILLÉ (Corneilhan). N. de famille *Cruveillier.*

CRUZY, commune (canton de St-Chinian) : *ecclesiam S. Eulaliae, cujus est vocabulum Crucius ; ecclesiae S. Eulaliae de Crucio,* 902 (HGL, V, cc. 110, 111 : cf. HGL, IV, p. 563) ; *ecclesiam de Crudi ; villa de Crudi ; luminariam S. Eulaliae de Crudi,* 1098 (Doat 72. 193 v°) ; *capellanus de Crudi,* 1157 (c.Silvanès, p. 331) ; *de Crusi,* 1271 (HGL, VIII, c. 1737) ; *castrum de Crudio,* 1318 (Bibl. Nat., Ms. lat. 4114. 26 v°) ; *ecclesie S. Crucis de Crucio,* 1318 (Delouvrier, *Hist. de St Chinian,* preuves, p. 8) ; *de Crudio,* 1340 (Pasquier, p. 24), 1344 (Arch. munic. Pézenas), 1345 (c. Fontc., 103 v°), 1351 (pouillé) ; *Cruzi ; Cruzy,* 1518 (RDSP) ; *Creusy,* 1740-60 (FL. 8. 288 r°) ; *Cruzi,* 1740-60 (FL. 7. 216), 1770-2 (Cassini) ; pron. « Crùzi » (DNLF). Donne son n. au l.d. Combes de C. (Montouliers). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Crucius (Rohlfs, *Studien,* p. 65), employé sans suff.

CUCULLES : v. COUYOUL. *CUCONE* : v. COCOU. *CUCUMERACO* : v. *COEMERACO. CUDUXATIS* : v. COUDAYSSAS.

R^au^ de CUGNET (Avène). N. de famille.

Mont des Trois Terres ou des CUGNOLS (Graissessac - Avène - Mélagues, Aveyron). R^au^ des CUGNOLS (Montblanc). Dérivé, avec suff. dimin. *-òl,* d'occ. *cunh* « coin, angle » (v. CUN) : notre premier exemple forme des angles entre trois communes ; le cours du ruisseau à Montblanc décrit plusieurs angles aigus.

Grotte de la CUILLIÈRE (Ganges). Roc de la CUILLÈRE (St-Jean-de-Buèges). Occ. *culièra* « croupière, sangle qui passe sous la queue du mulet ». La croupe de la *Serana* [à St-Jean-de-B.] qui porte ce nom le tient du motif qu'y tracent les strates calcaires. » (F. Lambert, *NLVB,* p. 87) ; explication sans doute pareille à Ganges.

Combe de CUILLIER (Faugères). N. de famille. O CUILLERET, maison (Frontignan). Dimin. du précédent.

Le CUL DE PEYRAU (Le Triadou). Allusion grivoise à la forme du terrain.

La CULANE, f. (Agde) en 1770-2 (Cassini). Variante fém. du n. de famille *Cullant.*

La CULASSE (Vias). Variante fém. du n. de famille *Culas ;* ou, moins prob., allusion à la courbe que décrit ici le Canal du Midi.

CULTEMOLIVAM : v. COUR (VIII). *CUMAIAGAS* : v. COMBAJARGUES. *CUMBA :* v. COMBA.

Villae de CUMINIANO, 889 (HGL, V, c. 81), loc. disp., prob. à Sérignan : *villa que vocant Cumiurano* [lire : *Cuminiano,* suivant l'édition de Rouquette], 889 (L. Noir, p. 4) ; *villare que vocant Commiurano ; ecclesia Cumexanos,* 958 (*ibid.,* pp. 20, 21). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Cominius + suff. *-anum.*

Le CUN (Nébian). R^au^ del CUN (Rieussec). Lou FAOU DE CUN (Boisset). Source des CUNS (Taussac-la-Billière). *Tènement del CUNG ; del CUN* (Fozières) en 1642 (compoix, *ap.* FD. IV. 23). Occ. *cunh* (< lat. *cuneum*) « coin, angle » (ALF 308) ; cf. COGNETS, CUGNOLS. O Roc du COIN (St-Jean-de-Buèges) : *Roc dai Kun,* 1978, Jeanjean, *ap.* F. Lambert, *NLVB,* p. 87). Traduction fr. du même terme.

CURATIER, f. (Quarante) : *Curatier,* 1771-2 (Cassini). Occ. *curatièr* « marchand de cuirs, corroyeur », métier de propriétaire.

CURBIANO : v. CORBIAN. *CURCEN(N)ATE* : v. COUSSENAS.

La CURE, f. (Argelliers), à côté de Saugras. CURE-LE-BAS, C.-LE-HAUT, fermes (Cazouls-lès-Béziers) : *Cor* (?)., 1643 (Cavalier) : *Cure,* 1759 (FL. 12. 210). La CURE (St-Pargoire), à côté de St Marcel (anc. *Adillano*). N. de famille à Cazouls-lès-B. Ailleurs, lat. et occ. *cura,* au sens de « presbytère ». A remarquer que, dans presque tous les cas, il s'agirait d'un presbytère dont on ne garde plus le souvenir. Sur l'alternance C-/G-, v. note sous G.

La CURE GRANIER (Puissalicon) : *Cure Graniès* (cadastre). La CURE GRAGNÈS (Alignan-du-Vent). CURE-GRENIER (Montbazin). CURE GRENIER (Florensac). Occ. *cura granièr* « vide [le] grenier », sans doute par allusion à des terres produisant de faibles récoltes ; à Montbazin, ce n. se présente à moins d'un km de l'anc. égl. de St Julien (d'Antonègre) et pourrait être une altération de *cura* « presbytère » (v. l'article précédent).

CURTE OLIVA, CURTEZALLAS : v. COUR (VIII).

Mas de CUSSOL, maison (Lunas). N. de famille.

CUYCIENS : v. *COYCIENS.*

Le CYCLE, maison (Béziers). N. de fantaisie donné par M. Fournier, anc. propriétaire et marchand de motos ; n. auj. inusité.

Les CYPRÉS (Florensac). Le CYPRÈS DE CASTAN (St-Hilaire-de-Beauvoir). Occ. *ciprè(s)* (ALF C 1803) ou équivalent fr. O CHYPRES (St-Guiraud), près d'une anc. chapelle : emplacement probable d'un cimetière. Altération du même terme.

Col de la CYRE : v. LANCYRE.

Études Héraultaises

D

Mas DAGAMAS : v. LAGAMAS. DAGRÈS : v. AGRÈS.

Plan DAILLAS (Teyran). Variante du n. de famille *Daillan.*

DALHANO : v. *ADEILHANO.* Mas DALIEN : v. ALHEN.

La DALMERIE, h. (Joncels) : *la Dalmerie,* 1657 (compoix, *ap.* Bonami, *L'anc. chât. de Bouloc-lez-Ceilhes,* Rodez : Subervie, 1974, p. 65, n. 80) ; *village de la Dalmerie,* 1740-60 (FL. 7. 181) ; *la Dalmarie,* 1759 (FL. 12. 278) ; *la Dalmerie,* 1770-2 (Cassini) ; *la Dalmerie ou la Doumarie,* 1865 (DTH) ; *Dalmarie* (carte d'EM). Dérivé, avec suff. collectif, du n. de famille *Dalmas.*

La DAMBURE (St-Thibéry) : *la Damburre* (cadastre) ; pron. la dambürlo. Etym. obscure.

Aven de la DAME (Brissac). Trois DAMES (St-Georges-d'Orques). *Les Logis DAMES* (Fabrègues) en 1770-2 (Cassini). A Brissac presque certainement (cf. la Grotte des Demoiselles, dans la commune voisine de St-Bauzille-de-Putois) et peut-être dans les autres cas aussi, *dama* « dame » doit son emploi toponymique à la tradition populaire d'un être surnaturel (Duffieux, RIO XXIII, pp. 21-3) ; pour d'autres sens de ce terme, v. Fabre, AHRDR, p. 293 ; cf. le Roc de Cagadame (Avène).

Mas DAMMARTIN, f. (Grabels). Tire son n. de la famille Dampmartin, seigneurs de la Valsière en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 159).

DANGER (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). N. de famille.

In Puio DANIELO, 1002 (c. Gell., p. 263), loc. disp. aux environs de Grémian (Cournonsec) : *in Poio Danihelis,* vers 1005 (*ibid.,* p. 13) ; *in Poio Danielis,* 1031-1048 (*ibid.,* pp. 14, 272), avant 1140 (*ibid.,* p. 264) ; *in Puio Danielis,* 1034 (*ibid.,* p. 265) ; *pro castro suo de Podio Danielis,* 1454 (HGL, VIII, c. 211). N. de baptême.

Croix DANZELLE : v. DONZELLES.

Le **DARDAILLON**, ARDAILLOU, n. de six cours d'eau dans le dépt. de l'Hérault. Devenu n. commun (*dardaioun* dans TdF, *ardalhon* chez Alibert) au sens de « petit ruisseau, déversoir d'un étang », ce mot a prob. une origine indépendante de son homonyme qui signifie « ardillon d'une boucle, languette de hameçon », etc. : v. Fabre, AHRDR, pp. 477-8. C'est depuis le Moyen Age le n. propre de plusieurs rivières d'une moyenne importance et remonte sans doute à l'époque préromaine ; cf. l'Ardelon (Vendée), cité par Lebel, PMHF, p. 48 ; Ardaillès, h. (Valleraugue, Gard). Le radical de ces n. est prob. **ard-* (Bertoldi, *RLiR* IV, p. 246), avec suff. *-alion-* ; les formes anc. montrent de bonne heure l'agglutination d'un *d* initial, sans doute par comparaison entre un cours d'eau et un dard ou une flèche : cf. le terme franco-prov. *dard* « cascade » (Lebel, PMHF, pp. 22-3) et l'hydronyme anglais *Dart.*

(I) Le DARDAILLON, r^au^ (Vérargues – Lunel-Viel – St-Just – St-Nazaire-de-Pézan) qui se perd dans les marais près du Canal de Lunel ; *ripa rivi Dardalionis,* 1157 (c. An., p. 233) ; *au Dardaillon,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 174) ; *le Dardaillou,* 1740-60 (FL. 7. 90) ; *Dardaillou,* 1770-1 (Cassini). La carte d'IGN signale la Source du Dardaillon (Vérargues) et le l.d. Dardaillon-Méjan (St-Just) au bord de ce ruisseau.

(II) Le DARDAILLON-OUEST (St-Géniès-des-Mourgues – Lunel-Viel – St-Just), affluent de droite du précédent, dont il tire son n.

(III) Le DARDAILLON, r^au^ (St-Pargoire – Campagnan – Bélarga), affluent de l'Hérault : *de fluvio Dardalone,* 996-1031 (c. Gell., p. 212) ; *de fluvio Dardailone,* 1027-1031 (*ibid.,* p. 224) ; *de fluvio Dardaillone,* 1060-1074 (*ibid.,* p. 212) ; *ripa de Ardalone,* 1200 (c.Valmagne, n° 598) : *riparia de Ardalon,* 1204 (*ibid.,* n° 600) ; *Dardaillou R.,* 1708 (Delisle) ; *[ruisseau] de Dardaillon ; le Dardaillon,* 1740-60 (FL. 7. 163, 568, 173) ; *Dardaillon R.,* 1770-2 (Cassini).

(IV) R^au^ de l'ARDAILLOU (Bessan – Vias), petite rivière qui se jette dans la mer à env. 1 km à l'ouest de l'embouchure de l'Hérault : *in rivo Ardallonis,* 1165 (cc.Agde, n° 147) ; *ad Ardalonem,* 1173-4 (*ibid.,* n° 91) ; *in Ardilione* ; *Ardallone,* 1202 (*ibid.,* n°s 145, 383) ; *ad Ardalionem,* 1205 (*ibid.,* n° 453) ; *in Ardallon,* 1231 (*ibid.,* n° 410) ; *le Dardaillon,* 1740-60 (FL. 7. 177) ; *R. Dardaillon,* vers 1780 (carte du dioc.). Plusieurs des formes anc. font supposer que le n. de la rivière serait passé au Moyen Age à une loc. habitée près de ses rives.

(V) R^au^ de l'ARDAILLOU (Cers – Portiragnes), rivière qui se jette dans la mer à env. 5 km à l'ouest du précédent : *l'Ardeillou,* 1740-60 (FL. 7. 178) ; *l'Ardeillou R.,* 1771-2 (Cassini) ; *Ardaillou* (cadastre).

(VI) R^au^ de l'ARDAILLOU (Bassan – Boujan-sur-Libron – Béziers), affluent du Libron : *l'Ardaillon* (cadastre). Donne son n., d'après le cadastre, à des lieux-dits à Bassan : *Ardaillou,* et à Boujan-sur-L. : *Dardaillon,* 1829 ; *Dardaillou,* 1934.

Mas de DARLAY, maison (Le Pouget). N. de famille.

Font DARNIÈRE, source (Cabrières) : le cadastre signale vers l'ouest un l.d. *Fon-Darnieire.* Occ. *darnièra* « dernière » (ALF 391) : il s'agit de la source la plus éloignée du village en allant vers Fontès.

DARNIEUX LE HAUT *sous Darnils,* 1364[1783] (RCIG, § 2087) ; *Arnieu,* 1865 (DTH). Étym. obscure (cf. wallon *darnelle* « ivraie », anglais *darnel* ??).

DASPORTS : v. PORT.

La DAUBINÈLE, f. (Béziers) : *Daubinelle,* 1770-2 (Cassini). Dérivé, avec suff. dimin., du n. du premier propriétaire *Daubine de Boujan* (Soucaille, *Bull. de la Soc. Archéol., Scientifique et Littéraire de Béziers* 27 (1898), p. 440).

Mazet de DAUDEL, maison (Mauguio). N. de famille.

Combe DAUDOU (Le Bosc). N. de famille.

Mas de DAUMAS, f. (Aniane) : *Mas de Daumes,* 1759 (FL. 18. 88) ; *Mas Daumas,* vers 1780 (carte du dioc.). *DAUMAS* (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). N. de

famille, variante de DUMAS ; cf. DELMAS, DALMERIE. O La DAUMAZE, f. (Béziers). Variante fém. du même n. ; cf. *Dalmaza,* fin du 12e s. (c.c. Agde, p. 253), loc. non ident. aux environs de Marseillan.

DAUMELAS : v. AUMELAS. *DAUMERGUE* : v. DOMERGUE.

La DAUPINE, f. (Poussan) : pron. dɑupi̯na. Variante fém. du n. de famille *Daupy.*

DAUREL, f. (Vias) en 1771-2 (Cassini). N. de famille.

DAURION, f. (Caux). N. de famille.

DAUSSARGUES : v. NAUSSARGUES.

Le DAUSSO, f. (St-André-de-Sangonis), l.d., Rau de D. (Ceyras) : *Dauzzani ; fluvii Dauzzani ; super Dauzzanum : molendino Dauzzani,* vers 1140 (c. Gell., pp. 172, 173) ; *Dosseaux,* 1770-2 (Cassini) ; *Dausseau,* vers 1780 (carte du dioc. de Lodève). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Aucius + suff. *-anum* ; les formes du 12e s. montrent déjà l'agglutination de la préposition *d(e).*

DAUTERRIBES, maison (Cabrières). N. de famille.

La DAVALADE (Villeveyrac). Les DEVALADES (Cournonsec). Occ. *davalada* « descente, pente ».

Plo DAVID, f. (Aigne). N. de baptême ou de famille. O *DAVIT* (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). Altération du même n.

DAVIRAS : v. AVISAS. *DAYSSANO* : v. *DEYSSAN. DAZANEGUES* : v. (2) *AUSSARGUES.* DEBÈS : v. DEVÈS (1).

DECHAN (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). Variante du n. de famille *Dechans.*

Les DÉCOUVERTES, anc. houillères (St-Geniès-de-Varensal). DÉCOUVERTE RIVE DROITE (St-Gervais-sur-Mare) et DÉCOUVERTE RIVE GAUCHE (Graissessac), exploitations à ciel ouvert de houille, sur les flancs de la vallée du Clédou.

La DÉDONE (Vendres) : *la Dedonne,* 1771-2 (Cassini). Comme le DTH le signale, il s'agit d'un anc. poste *de doana* « de douane ».

La DÉFRICHE, f. (Olmet-et-Villecum) : appelé *Bellevue* sur carte d'EM. Terme fr.

DÉGOUTAL : v. GOUTAL. *DEISSANO* : v. DEYSSAN.

Mazet de DELANNE, maison (Mauguio). N. de famille.

Lac DELCHION, mare (Causse-de-la-Selle) : *lac del Son,* 1655 (compoix, *ap.* F. Lambert, *NLVB,* p. 16) ; *lac Delchion,* 1829 (cadastre, *ap.id.*). Étym. obscure.

Puech de DELEUZE (Viols-le-Fort). N. de famille.

Mas DELFIEU, f. (Lézignan-la-Cèbe). N. de famille.

DELGAS : v. GUA. *DELGUAY* : v. GAY. *DELISLE* : v. LISLE.

DELMAS, fermes (Roquebrun ; Servian) en 1770-2 (Cassini). N. de famille, variante de DUMAS ; cf. aussi DAUMAS.

Petit DELON, maison (Montpellier) : cf. *Delon*, f. en 1809 d'après DTH. Le Mas DELON, h. (Le Puech) : *le Mas Delon,* 1770-2 (Cassini). Epi DELLON, môle (Sète). N. de famille ; v. HOMME.

Mas DELOURS, f. (St-Aunès). N. de famille.

Le Mas DELPY : v. PIN. Mas DELRIOU : v. RIEU.

Les DEMARGURES (Guzargues). Prob. dérivé, avec suff. *-ura*, d'occ. *de(s)margar* au sens de « détruire » : signalerait l'emplacement d'un anc. quartier détruit.

DEMBUC (St-Chinian). Etym. obscure : n. auj. peu usité.

Croix de la DEMIE-LIEUE (St-Thibéry). Tire son n. de sa position sur la Voie Domitienne à 3 km à l'ouest de la ville de St-Thibéry, distance égale à la moitié d'une lieue méridionale.

Mas des DEMOISELLES, f., les D., l.d. (Marsillargues) : *la Demoiselle,* 1770-1 (Cassini). Mas des DEMOISELLES, maison (Vendémian). Les DEMOISELLES (Tourbes). Grotte des DEMOISELLES (St-Bauzille-de-Putois) : « en langage du pays : *Bâouma de las Fadas » (DTH). R*au des DEMOISELLES (Claret). Roc de las DEMOISELLES (Cambon-et-Salvergues) d'après la tradition orale : pron. ròk de la dumɑjsèlos. Mot fr. ou traduction d'occ. *damaisèlas* : dans certains cas, et notamment à St-Bauzille-de-P., ce terme fait allusion à la tradition populaire d'un être surnaturel (v. Duffieux, RIO XXIII, pp. 21-23, et cf. DAME, DONNE, DONZELLE).

Col DEMPY : v. PIN.

Mas DENHIMARIN H[au]t, B[a]s (Gignac) en 1770-2 (Cassini). **Etym.** obscure.

Le DENTAL, f. (Cazouls-lès-Béziers). Occ. *dental* prob. au sens de « coin de terre ».

La DENTILIADE, sommet (Cabrerolles). Occ. *dentelada* « dentelée ».

Pont des Trois DENTS (St-Gervais) : *Pont dé Très Dents,* l.d. (cadastre). N. descriptif d'un pont à trois arceaux arrondis.

DERAM : v. RANQ.

Rau de DÈRE (Brissac). N. de famille.

La DÉRIDIÈRE, rau (Cazevieille – les Matelles) : appelé *Lirou* par Cassini ; pron. la derijèro. Variante d'occ. *derreigaire* « arracheur » (TdF) : il s'agit d'un cours d'eau qui sort en source vauclusienne lors des grandes pluies.

DERRIÈRE LES AIRES (Sussargues). DERRIÈRE BRAMA (Félines-Minervois). Bois de DERRIÈRE LA FONT (Combaillaux). Traduction ou équivalent fr. d'occ. *tras.*

Saint-Guilhem-le-DÉSERT, commune (canton d'Aniane) : *loco qui dicitur S. Guillelmi de Dezerto,* 812 (HGL, II, c. 28 : prob. l'addition d'un copiste plus récent) ; *capituli S. Guillelmi de Deserto,* 1267 (c.c. Agde, p. 433) ; *domino abbati S. Guillemi de Deserto,* 1274 (HGL, X, c. 126) ; *monasterii S. Vuillelmi de Desertis,*

1276 (c. Magal. III, p. 232) ; *S. Guillelmi de Deserto,* vers 1300 (HGL, VIII, c. 985) ; *de Desertis,* 1313 (HGL, X, c. 536), 1330 (c. Magal. V, p. 90), 1484 (L. Vert de Lodève, p. 28) ; *Sainct Guillem des Desertz,* 1584 (c. ville Lod., p. 282) ; *S. Guillem le Desert,* 1740 (*ibid.*, p. 421) ; *St Guilhem le Dezert,* 1740-60 (FL. 8. 287 v°) ; *St Guillem du Desert,* 1740-60 (FL. 7. 581 ; 8. 240 r°), 1770-2 (Cassini), vers 1780 (carte du dioc. de Lodève) ; *S. Guilhem le Desert,* 1771 (Bonne). (Pour une liste plus complète des formes anc., v. SAINT-GUILHEM-LE-D.) O Le DÉSERT (Frontignan). **Etym.** Lat. *desertum* > occ. *desèrt* « endroit sauvage, inculte » » l'équivalent fr. se présente dans BEAUDÉSERT (Avène), q.v. O Les DÉSERTES (La Caunette). Variante fém. du même terme. Comme il s'agit, à Avène et à la Caunette, de terres fertiles, nous avons sans doute affaire à des appellations très anciennes, au sens de « terrain en friche ».

Mas de DESFERRE, f. (Lunel) : *Desferre,* 1770-1 (Cassini). N. de famille, attesté dans la commune en 1813 (Marichy, 4.II.B).

La DESPENSIÈRE (Balaruc-les-Bains). Occ. *despensièra* « vache qu'on garde en été à la maison, qui fournit le lait du ménage », sobriquet.

DESPERIES : v. (2) PÉRIÈS. *DESPLAN* : v. PLAN (I). Mas DESPORTS : v. PORT.

Source DESPOUS, Chalet D., maison, Croix D. (Mauguio). Occ. *dels potz* « des puits » : v. POUS.

Croix de DESTAN (Florensac). N. de famille ; cf. ESTANG.

Le DESTRECH, f., Bergerie du D., les Clos de D. (Marsillargues) : *Cabane du Destray,* 1770-1 (Cassini). Prob. occ. *destrech* (< lat. *districtum*) au sens de « pressoir » (à moins que ce n. ne fasse allusion au resserrement entre des levées de l'anc. cours du Vidourle). O Font DETRÈCHE, source (Montarnaud). *Destrech* au sens de « détroit » (cette source se trouve dans un petit défilé). O Col des DÉTROITS (Liausson) : « au col, le chemin est encaissé entre des talus taillés dans la ruffe » (note dans EJN). Cf. ESTRETS.

Col des DEUX AIRES (Pardailhan). Les DEUX PARCELLES (Sète). Mas des DEUX RIVES, f. (Frontignan). Le mot fr. *deux* se présente aussi dans Entre-deux-Aigues (Lansargues) ; cf. le Rocher des Vierges (longtemps appelé de Deux Vierges), DOSCARES.

DEUXIÈME MAS, f. (Sète). N. qui relève du numérotage des parcelles dans le lotissement du terrain entre le Canal du Midi et la plage.

Les DEVALADES : v. DAVALADE.

Le DEVANT DE CEYRAS (Clermont-l'Hérault), au bord de la Lergue en face du village de Ceyras.

DEVÈS, DEVÈZE, etc. : lat. *defensum, -a* > occ. *devés, devesa* « défens, pâturage ou bois communal dont l'usage est réglementé ». TdF et Alibert signalent aussi pour *devesa* les sens « jachère, friche » mais, comme l'observe Nègre, TCR, p. 270, il est généralement impossible de déterminer l'usage précis de ces terres à l'époque où elles ont reçu leur n. actuel ; dans plusieurs cas, le n. donné primitivement à des terres est devenu celui d'une f.

(I) Le DÉVÈS, f., Bois du D. (La Salvetat) : *le Deves,* 1773-4 (Cassini). Le DEVÈS, f. et l.d. à 2 km vers le nord-est (Castanet-le-Haut). Le DEVÈS, f. (Saint-Jean-de-Buèges). Le DEVES, ruines (Minerve). Le DEVÈS (St-André-de-Buèges) : *al Deves,* 1547 (ADH, 1E909, *ap.* F. Lambert, *NLVB,* p. 57) ; *le Debvois,* 1655 (compoix, *ap.id.*) ; *le Devès,* 1830 (cadastre, *ap.id.*). Le DEVÈS (Beaufort ; Carlencas-et-Levas ; Cassagnoles ; Lunas, 2 fois ; Montferrier-sur-Lez ; Mourèze ; Murviel-lès-Montpellier ; Pézenas ; le Puech, 2 fois ; Rieussec ; les Rives ; St-Jean-de-Védas ; Sorbs ; Villetelle). Le DEBÈS (Graissessac), prob. à identifier avec *la Deveza,* 1500 (Bechtel, PHC, IX, p. 70). Le DÉVÈS (Quarante ; Puisserguier). Le DEVEZ (Beaulieu ; Espondeilhan). Bois du DEVÈS (St-Hilaire-de-Beauvoir). Bois du DEVÉS (Montesquieu). Col du DÉVÈS (Berlou). Combe du DEVÈS (Cambon-et-Salvergues). Grand DEVEZ (Agde). Le Grand DEVÈS (Guzargues). Le DEVÈS GRAND (St-Paul-et-Valmalle). Bois du Grand DEVÈZ (Buzignargues). R^au^ du DEVÈS (Pégairolles-de-l'Escalette). R^au^ de DÉVÈS (St-Pons). R^au^ du DEBÈS (Rosis). Roc du DEVÈS, rocher (Gorniès). DEVÈS HAUT, D. BAS (Aniane). Le DÉBÈS DES BESSES (St-Maurice). DEVÈS DU BOIS (Guzargues). Le DEBÈS DE CABRY (St-Maurice). DEVÈS D'EMPÈNE (St-Jean-de-Védas). Le DEVÈZ DE LASCOURS (St-Paul-et-Valmalle). Le DEVÈS DE LESPLECH (St-Jean-de-Buèges). DEVÈZ DE MADOU (La Boissière). DEVÈS DE PARROT (Combaillaux). Le DEVÈS DE VILLA (St-Pierre-de-la-Fage). DEVÈS DE VIVIOURÈS (Rouet). *In terminio qui apellatur del DEVES,* 1125 (c. An., p. 316), loc. non ident. à Puéchabon. *In loco vocato DEVES COMPTAL,* 1330 (c. Magal. V, p. 90), loc. non ident. à Juvignac. *Del DEVEZ DE LA BARRE* (St-Maurice) en 1643 (compoix, *ap.* FD. IV. 38). O Les DEVÈS (Cruzy). Les DEVÈSES (Castanet-le-Haut) : pron. « lus devèzes » (EJN). Occ. *devés* ; plur. simple à Cruzy, redoublé à Castanet-le-H.

(II) La DEVÈZE, f. (Agde). La DEVÈZE, f. (Béziers), prob. à identifier avec *Deveze,* 1771-2 (Cassini), indiqué plus au sud-est. La DEVÈZE, f. (Montoulieu) : *le Ch[âte]au de la Deveze,* 1740-60 (FL. 7. 167) ; *la Deveze,* 1774-5 (Cassini). La DEVÈZE, f. (Riols) : *une métairie noble... appellée de la Devèze,* 1707 [1746] (Sahuc, AESP II, p. 23) ; *la Devese,* 1773-4 (Cassini). La DEVÈZE, f. (Servian). La DEVÈZE, f., Bois de la D. (Vérargues) : *métairie appelée Devèse,* 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 176) ; *[le Château] de la Devese,* 1740-60 (FL. 7. 90) ; *la Deveze,* 1759 (FL. 18. 174), 1770-1 (Cassini). La DEVÈZE, ruines (La Salvetat), prob. à identifier avec *[sieur de] la Debèze,* 1680 (Sahuc, ISAC, p. 27). La DEVÈSE (Balaruc-les-Bains), prob. à identifier avec *totam Devesam,* 1293 (c. Magal. III, p. 594). La DEVÈZE (Poussan) : *nemore vocato Devesa* ; *dicta Devesa,* 1336 (c.Magal.V, p. 709 : identification incertaine) ; *devez de Moure,* 1598 (archives notariales Vidrinel) ; *devois de la Moure,* 1691 (arch. municipales). La DEVÈSE, Col de la D. (St-Geniès-de-Varensal). La DEVÈSE (Assas ; Autignac ; Cesseras ; Creissan – Quarante ; Montferrier-sur-Lez ; Olmet-et-Villecun ; le Poujol ; St-Vincent-d'Olargues ; le Triadou). La DEVÈZE (Castelnau-de-Guers ; Montbazin). Bois de la

DEVÈZE (St-Michel ; Sorbs). Grotte de la DEVÈZE (Courniou). R^au^ de la DEVEZE (Cruzy). R^au^ de la DEVÈZE (Vieussan). La DEVÈZE BOUZIGUES (Gignac). La DEVÈSE DE LA LIRONDE (St-Gély-du-Fesc). *Mansus de DEVESA*, 1258 (c. Magal. III, p. 1103), dépendance non ident. de Montferrand. *La DEVEZE* (Villespassans) en 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 48). O Les DEVÈSES (Cazouls-d'Hérault ; Cournonterral ; Lunas ; St-Julien). Les DEVÈZES (Boisseron ; Cournonsec ; Montesquieu ; Vendargues). *Tènement de las DEVEZES* (Fozières) en 1642 (compoix, *ap.* FD. IV. 22). Occ. *devesa* ; quelques-uns de ces n., surtout des lieux habités, peuvent représenter le n. de famille *Devèze*, avec l'art. défini ajouté ; les formes du plur., sans indication de genre, peuvent représenter *devés* ou *devesa*.

(III) Le DEVOIS (Agonès ; Avène ; Brissac ; Cazouls-lès-Béziers ; Graissessac ; Lavalette ; Montoulieu ; Pégairolles-de-l'Escalette ; St-Drézéry ; St-Félix-de-l'Héras ; Sérignan ; Vias). DEVOIS GRAND (St-Martin-de-Londres). Le Petit DEVOIS (Pignan). Le DEVOIS DES AGNEAUX (Aumelas). DEVOIS DES AGNEAUX (Cournonterral ; St-Bauzille-de-Montmel). Le DEVOIS DE L'AUVERGNAT (Le Triadou). DEVOIS DES BŒUFS (Viols-en-Laval). DEVOIS DE BOURDOU (Argelliers). DEVOIS DE BOUZENAC (St-Clément-de-Rivière). Le DEVOIS DU CASTELET (St-Maurice). DEVOIS DU CLAUS (Lauret). Le DEVOIS DE L'EGLISE (Montarnaud). R^au^ des DEVOIS DE FAYET (Castanet-le-Haut). DEVOIS DU FESQUE (Cazilhac). DEVOIS DU FRAYSSE (Argelliers). DEVOIS DE GOUNEL (Vailhauquès). Grand DEVOIS DE LA GRANGE (St-Clément-de-Rivière). DEVOIS DU MOULIN (Murviel-lès-Montpellier). DEVOIS DES MULES (St-Georges-d'Orques). DEVOIS DE LA PLANETTE (St-Paul-et-Valmalle). DEVOIS DE RAMBION (Viols-le-Fort). DEVOIS DE RIEUX (Cazilhac). Le DEVOIS DE LA ROUVIÈRE (Murles – Les Matelles). DEVOIS DE LA TRIVALLE (St-Privat). DEVOIS DE VIASTRE (Valflaunès). Variante de *devés* à syllabe finale francisée ; cf. DEVOIR.

(IV) Le DEVÉZEL, f. (La Salvetat) : *le Deveset*, 1773-4 (Cassini : la confusion *-el/-et* est fréquente sur cette carte). *Devés* + suff. dimin. *-el*.

(V) Le DEVEZOU (Argelliers). Le DEVESOU (La Boissière). Le DEVIZOU (St-Maurice). *Devés* +suff. dimin. *-o(n)*.

(VI) DEVEZAS (La Boissière). Les DEVÈZASSES (Causse-de-la-Selle). Bois de DEVESASSES (Vacquières). *Devés* + suff. augmentatif *-às*.

Bois des DEVESASSES : v. DEVÈS (VI). La DEVÈSE : v. DEVÈS (II). Les DEVÈSES (Castanet-le-Haut) : v. DEVÈS (I). Les DEVÈSES (autres communes) : v. DEVÈS (II). Le DEVESOU : v. DEVÈS (V). DEVEZ : v. DEVÈS (I). DEVEZAS, DEVÈZASSES : v. DEVÈS (VI). La DEVÈZE : v. DEVÈS (II). Le DEVÉZEL : v. DEVÈS (IV). Le DEVEZOU : v. DEVÈS (V). *DEVIDANO* : v. *DIVISAN*.

DEVILIER (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). N. de famille *Devilliers*.

DEVISANO : v. DIVISAN. Le DEVIZOU : v. DEVÈS (V).

Le DEVOIR, maison (Mauguio). Prob. altération du n. commun *devés* : v. DEVÈS (III).

DEVOIS : v. DEVÈS (III).

St Etienne de DEYSSAN, anc. annexe de Murviel-lès-Béziers (FD. III. 34), peut-être à identifier avec Puech Estève dans cette commune : *de Deissano*, 1211 (Doat 62, f° 30 v°, *ap.* H. Barthés, *Inv.somm.*, n° 191) ; *de Deyssano*, 1323 (CRDP, p. 126), 1351 (pouillé) ; *de Dyachano*, 1361 (pouillé) ; *de Dayssano*, fin du 14e s. (pouillé). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Decius + suff. *-anum*.

Le Mas DHOLY : v. HUILE.

Mas du DIABLE, maison (Castelnau-le-Lez). Le Moulin du DIABLE, ruines (St-Pons). Pont du DIABLE, anc. pont sur l'Hérault (St-Jean-de-Fos). Pont du DIABLE, pont sur la Mare (Villemagne). Équivalent d'occ. *diaple, diable* (ALF 403) ; cf. CASSE DIABLES.

Source de la DIANE (Villeveyrac). Prob. allusion à une société de chasse, assez récente, appelée la Diane (dénomination courante dans la région).

DIANO : v. DIO.

DIDIER (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). N. de famille.

DIE : v. DIO.

DIÈDRE DES AVELS, rocher (Rosis). Mot fr.

Mas DIEU, f., Bosquet du M.D., Garrigue du M.D. (Montarnaud) : *mansum, qui dicitur Mansus Dei*, 1320 (c. Magal. IV, p. 477) ; *Métairie du Mas-Dieu*, 1668 (BNDM, *ap.* FD. III. 165) ; *le Mas Dieu*, 1770-2 (Cassini). Sans doute anc. propriété d'une maison religieuse. (Les n. de lieux Donnadieu, Villedieu remontent presque certainement à des n. de famille).

St-Jean de DIEUVAILLE, chapelle (St-Jean-de-Minervois) : *ecclesiam S. Joannis de Divoliola*, 940 (HGL, V, c. 186) ; *ecclesiam S. Johannis Duraliola* [lire : *Divaliola*], vers 1182 (G. christ. VI, inst. c. 88) ; *de Divalhas ; Divailhes*, 1324 [1746] (Sahuc, AESP, II, p. 337) ; *St-Jean-de-Dieuvailles* [mazade], 1699-1733 (Sahuc, ISAC, p. 66) ; *St Jean*, 1773-4 (Cassini) ; *St Jean Dieuvaille* (carte d'EM) ; dans l'usage occ. actuel, cette chapelle est appelée *la Gleiza del Trauc*, Dieuvaille étant considéré uniquement comme n. fr. Donne son n. au R^au^ de l'Église St-Jean dans la même commune. Domaine gallo-romain : gentilice lat. Divillius, employé sans suff. mais, dans les deux premières formes médiévales, avec adjonction graphique du suff. dimin. *-ola* ; altération en Dieuvaille par attraction paronymique (expression fr.).

DIGNERAC : v. LENEYRAC.

Croix du DIMANCHE (Laroque). Allusion inconnue ; cf. NOTRE-DAME (VII).

Les DINDES (Faugères). Terme fr., sans doute sobriquet.

DIO, h. dont le n. forme le premier élément de celui de la commune de Dio-et-Valquières (canton de Lunas) : *ecclesiam S. Stephani in villa Diano*, 988 (c. ville Lod., p. 18) ; *Adiano ab integre*, après 1010 (L. Noir, p. 63) ; *ecclesiam S. Stephani de Diano*, 1135 (G. christ. VI, inst. c. 135) ; *de Diano*, 1153 (L. Noir, p. 240), 1178 (G.

christ. VI, inst. c. 140), 1203 (Pasquier, p. 64), 1216 (L. Noir, p. 544), 1323 (CRDP, p. 135), 1361 (pouillé) ; *castrum de Diano ; S. Stephani de Diano*, 1260 (Pasquier, p. 106) ; *prieur de Die*, 1571 (RDB) ; *Diou*, 1622 (Le Clerc) ; *Die*, 1643 (Cavalier), 1770-2 (Cassini) ; *Dio*, 1636 (RAAC 147 v°), 1740-60 (FL. 8. 236 r°, 285 r°), 1771 (Bonne). (Ni le contexte ni la forme de la référence *Deas* chez Grégoire de Tours n'autorise son identification avec Dio). Domaine gallo-romaine : gentilice lat. Addius + suff. *-anum* ; la forme de 988 (altérée dans une transcription plus récente ?) montre déjà l'aphérèse d'*A*-fréquente dans les n. de lieux (cf. Ganges, Guzargues, Vias, etc.).

Mas DISSOL, h. (La Tour-sur-Orb) : *Issol* (carte d'EM) ; pron. ma disòl. N. de famille *Issol*.

DIVAILHES : v. DIEUVAILLE.

S. Martin de DIVISAN, 1708 (Delisle), anc. n. de St-Martin-le-Vieux (Béziers) : *in Divitiano* ; *in villa Diviciano*, après 1010 (L. Noir, pp. 63, 64) ; *villa Dunzano* [lire : *Divizano]*, 1057 (*ibid.*, p. 85) ; *de Divizano*, après 1061 (*ibid.*, p. 90) ; *villa Divizano*, 1071 (*ibid.*, p. 87) ; *villa de Dividano ; terminio de Dundzano*, 1148 (*ibid.*, p. 223) ; *apud Dividanum*, 1162 (*ibid.*, p. 279) ; *apud Divisanum*, 1168 (*ibid.*, p. 306) ; *de Devizano*, 1172 (*ibid.*, p. 333) ; *de Devidano*, 1181 (*ibid.*, p. 397) ; *ecclesiam S. Martini de Dunzano*, 1203 (*ibid.*, p. 514) ; *vicarius de Devisano*, 1351 (pouillé) ; *de Divisano*, 1323 (CRDP, p. 137), 16e s. (FD : RAC), 1636 (FD : ACLB) ; *Divisan*, 1571, 1585 (RDB) ; *St Martin d'Essalles*, 1771-2 (Cassini). Domaine gallo-roamin : gentilice lat. Divicius + suff. *-anum*.

Rau de la DIVISION (Abeilhan – Servian), appelé aussi Rau de Rivière. Fait la limite entre les deux communes indiquées.

Apud DIVISONS, 1204-1230 (c. Magal. III, p. 363), 1221 (c. Magal. II, p. 212), loc. non ident. aux environs de Gigean. Anc. occ. *devezion, divizion*, employé comme synonyme du précédent ou au sens de « désaccord ».

DIVOLIOLA : v. DIEUVAILLE.

DOIGTS DE FARRIÈRES, rochers (Rosis) appelés également la Main de Farrières. N. introduit par le Club Alpin Français.

DOLGUE, f., Bois du Puech de D. (Claret) : *in bosco et molineto de Dolva*, 1154 (c. Magal. I, p. 171) ; *le Mas de Dolgue*, 1743 (compoix, *ap.* FD. IV. 18) ; *Dolgues*, 1774-5 (Cassini) ; pron. dovα, dolge ou doge. Etym. obscure.

DOLINE DE BLANCARDY (Moulès-et-Baucels). Mot fr., d'origine slave.

DOLMEN. Les dolmens du dépt. (D. de Juoilles, D. de Lamalou, D. du Pigeonnier, etc.) sont relevés sous leur déterminant : v. le répertoire de ces mégalithes par M. Gaston Combarnous : « Un Pays de dolmens au cœur du Bas-Languedoc », *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie* 9 (1960).

DOLQUES, ruines (Cabrerolles) : pron. dòlkos. N. de famille.

Dolva : v. DOLGUE.

S. Michaelis de DOMASANO, 1234 (L. Vert de Lodève, p. 74), anc. n. de St Michel (Nébian) : *ecclesiae de Domasano ; de Domasan*, 1236 (*ibid.*, pp. 101, 102) ; *ecclesia S. Michaelis de Domazano*, 1252 (pouillé) ; *ecclesia S. Michaelis de Domasano... sine cura*, 1484 (L. Vert de Lodève, p. 16) ; *de Domasano*, 16e s. (RDL) ; *Domezan*, 1586 (Arch. dépt., *ap.* FD. : fichier) ; *St Michel*, 1770-2 (Cassini). Domaine gallo-romain : gentilice lat. Domatius + suff. *-anum*.

DOMENOVE (Villeneuve-lès-Maguelonne) : *terminio de Domenova*, vers 1200 (c. Magal. I, pp. 492, 493), 1215 (c. Magal. II, p. 158) ; *in tenezone de Domenova ; puteum de Domenova*, 1242 (*ibid.*, p. 590) ; *tènement de Domenoves*, 1774 (compoix, *ap.* FD. IV. 45). Lat. *domus nova* « nouveau monastère » ou « nouvelle église » (v. Aebischer, *Mélanges de Linguistique et de Philologie Romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966, pp. 17-25).

La DOMERGADURE, 1240 (L. Vert de Lodève, p. 87), loc. non ident. à St-Félix-de-l'Héras. *La DOMERGADURE* (Garrigues ; St-Just) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 159, 175). Occ. *domergadura*, « domaine attaché à une cure ».

La DOMERGUE, f., Rau de la D. (Sauvian) : *la Doumergue*, 1771-2 (Cassini). Mas de DOMERGUE, f., Bois de D. (Montoulieu) : *Domergue*, 1774-5 (Cassini). *DAUMERGUE* (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). N. de famille *Doumergue*, plutôt que l'adj. occ. *domèrgue, domètge* « domestique, de bonne qualité », etc. ; cf. Montdomergue (MONT XXXII)). O *La DOUMERGUERIE*, f. (St-Etienne-de-Gourgas) suivant la carte d'EM : *le village de la Doumergarié*, 1740-60 (FL. 7. 170) ; *la Doumergarié*, 1769 (compoix, *ap.* FD. IV. 35) ; *Doumergarie*, 1774-5 (Cassini) ; *Doumergarié*, vers 1780 (carte du dioc.) N. de famille *Do(u)mergue* + suff. collectif. O Rau de DOUMERGOUX (Soumont) : pron. « dumérgus » (EJN). N. de famille + suff. *-os*.

Fontis DOMINARUM, 1169 (c.Valmagne, n° 275), 1170 (*ibid.*, nos 278, 279, 282), loc. non ident. dans la partie méridionale de la commune de Fraisse-sur-Agout. Sans doute latinisation d'occ. *fon de las damas* « source des dames », v. DAME.

Le Voie DOMITIENNE, n. savant moderne de la *Via Domitia*, route militaire romaine qui traversait la plaine languedocienne : v. notamment J. Berthelé, « la Voie Domitienne d'Ambrussum au Forum Domitii », *Mém. de la Soc. archéologique de Montpellier* IV (1908-11), pp. 254-285 ; Clavel, *Béziers*, pp. 414-420. Parmi les n. populaires occ. de cette route, v. *BRUNICHELD*, MONNAIE, MOULARÈS, ROMIEU, REINE JULIETTE.

Forum DOMITII : v. *FORUM*. La DONADIVE : v. DONNADIEU.

DONARO (Pomérols) : *ad Donadanum, ad Donadanum*, 1147 (c.c.Agde, n° 296) ; *a Donada*, 1150-1200 (*ibid.*, n° 281) ; *apud Donadanum*, 1152 (*ibid.*, n° 88) ; *vineas de Donadavo* ; *de Donazano*, 1157 (*ibid.*, n° 144). O Rau de DONARO (Prades-sur-Vernazobre), continuant *ecclesiam S. Martini de Donza*, vers 972 (HGL, V, c. 272) ; *St Martin de Donaro*, 1634 ; *de Donazan*, 1648 ; *a Donnaran ; Donnaro*, 1688 (compoix, *ap.* Segondy, pp. 654, 655). (Le souvenir de cette égl. est

conservé également par le l.d. St Martin et par le R^au de St M.) Domaines gallo-romains : gentilice lat. Donatius + suff. *-anum*. Dans les deux cas, ces n. montrent le rhotacisme (*-z-* intervocalique > *-r-*).

DONAT (La Livinière). *DONAT*, f. (Béziers) en 1771-2 (Cassini). *Le Mas de DONAT* (Pignan) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 171). N. de famille.

DONNADIEU, h., R^au de D. (Babeau-Bouldoux) : *Poussaury dit Donadieu*, 1770-2 (Cassini) ; pron. dunadiju. DONNADIEU, f. (Berlou). N. de famille. O La DONADIVE, f., R^au de la D. (Nissan-lez-Enserune). Variante fém. artificielle du précédent.

Mas de la DONNE, f. (Pomérols). Occ. *dona*, prob. au sens de « dame, maîtresse de maison » (sobriquet ironique ?) ; moins prob., n. populaire d'un être surnaturel, v. DONZELLES.

DONZA : v. DONARO.

Les DONZELLES, f. (Florensac). *La Font de las DONSEILHAS*, détruite avant 1883 (Germain, *Etudes arch.*, II, p. 39), anc. fontaine à Montpellier : *des Donzelles*, 1655 (AVM, VII, p. 291), 1657 (*ibid.*, p. 298) ; *la fontaine des Dontzelles*, 1658 (*ibid.*, p. 299). *Croix DANZELLE* (St-Brès) en 1770-1 (Cassini). *Punctam de la DONZELLA*, 1289 (c. Magal. III, p. 460), loc. non ident. sur la côte. Occ. *donzèla* au sens de « demoiselle » ou « fille ou femme de mœurs suspectes », ou bien comme n. d'un être surnaturel de la tradition populaire (v. Duffieux, RIO XXIII (1971), pp. 21-23), cf. DAME, DEMOISELLES, DONNE.

DORBIE : v. DOURBIE.

R^au du Bosc DORÉ (Rosis) : pron. bòdòre. Etym. obscure.

Mas de DOSCARES. f. (Assas) : *mansi de Duabus Casis ; mansus de Duabus Casis*, 1289 (c. Magal. III, pp. 432, 435-6) ; *que tota mansata seu mansura vocatur mansus de Duabus casis*, 1317 (c. Magal. IV, p. 348) ; *Doscares*, métairie, 1759 (FL. 18. 165). O Bois de DOSCARE (St-Aunès), continuant le n. du *Ch[âte]au de Doscare*, 1740-60 (FL. 7. 92). Anc. occ. *dos casas* « deux petites maisons » (cf. CAZE), avec rhotacisme (*-z-* > *-r-*) de la consonne post-tonique : l'exemple à St-Aunès représente peut-être une transplantation.

DOSSEAUX : v. DAUSSO. *DOTZ* : v. DOUCH.

DOUARCHE, f. (Sète) en 1770-2 (Cassini). N. de famille.

Combe DOUCE (Vendargues). N. de famille.

Font DOUCE : v. FONT (XXXII).

Borie de DOUCET, maison, R^au de la Borie (Le Poujol-sur-Orb) : *borie de Docet*, 1574 ; *de Doucet*, 1697 (compoix, d.p.M. Bechtel) ; appelé *Poupon* par Cassini. (Il existe une loc. ruinée du même n., à 2 km vers le sud-ouest dans cette commune.) N. de famille. O Combe DOUCETTE, r^au (La Tour-sur-Orb). Variante fém. du précédent.

DOUCH, h., R^au de D. (Rosis) : *alodes quae vocant Ductos cum ipsa ecclesia S. Maria*, 966 (HGL, V, c. 256) ; *ecclesia de Ductos quam vocant S. Maria, cum ipsa parrochia*, 978 (*ibid.*, c. 286) ; *apud Doitz*, 1199 (Pasquier, p. 61) ; *parrochia ecclesie S. Marie de Doitz*, 1209 (*ibid.*, p. 67) ; *de Datz*, 1271 (HGL, VIII, c. 1737) ; *rector de Dotz*, 1323 (CRDP, p. 137) ; *de Dots*, 1361 (pouillé) ; *prieur de Doutz*, 1571 (RDB) ; *Doux*, 1613 (la Guillotière) ; *Doutz*, 1643 (Cavalier) ; *la paroisse de Douts*, 1740-60 (FL. 7. 185) ; *Douts*, 1771 (Bonne) ; *Douts* et *Village de Douts*, 1770-2 (Cassini) ; pron. duts. Cassini désigne également le Cabaret, h. (Rosis) par le n. *les Cabarets de Douts*. O Mas de la DOUCH, h. (Dio-et-Valquières). La DOUZE, source (Fouzilhon). L'ADOUS (Cazedarnes). Source de l'ADOUS (Babeau-Bouldoux). *Les DOUZE FONTAINES*, sources (Avène) d'après carte d'EM : auj. noyées sous le Réservoir d'Avène. Les DOUSES, source (Bédarieux) qui a donné son n. à un h. (autrefois appelé Bouquié) : pron. las duzas. DOUSSAS (Pézènes-les-Mines). R^au de las DOUCHES (St-Julien). *DUTCZ, DICTZ de Prades*, 1455 (minutes notariales, d.p.M. Bechtel), anc. l.d. au Théron (Colombières-sur-Orb). *La DOUX DE FOUBOULDOUYRE* l.d. (Riols) en 1659 [1746] (Sahuc, AESP, II., p. 18). O LADOUCH (Olargues). R^au de LADOUCH (St-Jean-de-Minervois). FONTLADOUZE, fontaine, située sur la route d'Aniane à Puéchabon, 1900 (d'après Index c. An., p. 657, s.v. Fons Lutosus). Même terme, avec art. déf. agglutiné. Cf. FONT (XXXII), RÉGADOUS. **Etym**. Tous ces n. appartiennent à une série abondante dans la toponymie française et que représentent l'anc. occ. *dotz, adotz* « source, courant » (Levy, PDPF), occ. *dous* « petite source à fleur de terre, conduite d'eau, ouverture par où l'eau coule » (TdF), anc. fr. *dois* « apparition d'une rivière qui cheminait sous terre » (Schmittlein, RIO XI, p. 200) ; le sens donné à ces appellatifs est confirmé par les hydronymes qui « désignent le plus souvent des résurgences, c'est-à-dire des émergences qui prolongent directement un cours d'eau souterrain » (Bugler, RIO XXVII, pp. 117-120) ; cf. Lebel, PMHF, pp. 23, 83, 156-8 ; P. Fabre, *Mélanges Camproux*, II, pp. 885-7 et AHRDR, pp. 481-3. M. Bugler fait remonter ces n. à un terme hydronymique celtique *dua*, variante de *deva* ; Lebel, avec les FEW et REW, y voit le lat. *dux, ducis* ; sans doute faut-il suivre plutôt M. Fabre et faire remonter ces n. au type lat. *ductu, -a*, prob. croisé avec un terme prélatin. Au plur., la forme occ. redoublée *do(u)ses* se confond facilement avec *dochas* « douches ». A Dio-et-Valquières, à Olargues, etc., les formes sing. avec l'art. défini pourraient représenter le n. de famille *Ladous*. O R^au des DOUZILS (Les Aires). *Dous* + suff. *-il*. O Puech DOUSSIEU, f. (Pégairolles-de-l'Escalette) : *Puech d'Oufiu*, 1774-5 (Cassini) ; *Puech d'Oussieu*, vers 1780 (carte du dioc.) ; *Pioch Doussiou, Puech Doussier*, 1865 (DTH) ; *Puech Doussiou* (carte d'EM). *Dous* + suff. *-iu*, allusion à des résurgences à cet endroit. O Rec de CABADOULS (Babeau-Bouldoux), à env. 2 km au sud de la source de l'Adous. Altération d'anc. occ. *cap adotz*, composé tautologique au sens de « source ».

DOUDONE (Montpeyroux) : *Dondone* (cadastre). Variante d'occ. *dondon* « grosse femme » (TdF).

La DOULADOUYRE : v. BOULDOUIRES.

La DOUMEGE (Béziers) en 1771-2 (Cassini). Variante du n. de famille *Dumège* ou *Doumenge*.

La DOUMERGUERIE, R^au de DOUMERGOUX : v. DOMERGUE.

Etudes Héraultaises

La DOURBIE, rivière (Mourèze – Villeneuvette – Nébian – Aspiran), affluent de l'Hérault : *flumen Dorbie*, 1077-1099 (c. Gell., p. 217) ; *a Dorbio*, 1184 (HGL, VIII, c. 379) ; *in flumine Durbie*, 1245 (*ap.*. Barrandon, FHLMR 36e Congrès, p. 178) ; *aqua Durbie*, 1257 (*ibid.*, p. 174) ; *ripariam Durbie*, 1484 (L. Vert de Lodève, p. 16) ; *la Dourbie*, 1740-60 (FL. 7. 172, 568, 581) ; *le ruisseau de Dourbie*, 1740-60 (FL. 7. 163) ; *Dourbie R.*, 1770-2 (Cassini). Donne son n. à St Jean de la D., maison (Nébian), où ce vocable a remplacé celui de *St Jean de Lantisclieres*, attesté depuis le 11e s. (v. sous RESTINCLIÈRES), à Campagne de la D., f. (Canet) et au l.d. Dourbie (Tressan) sur la rive gauche de l'Hérault en face de l'embouchure de la D. O Parmi les cours d'eau homonymes, un affluent du Tarn dans les dépts. du Gard et de l'Aveyron donne son n. à la ville de Dourbies, Gard. Variante du gaulois *dubro-* « eau » (Dauzat, TF, p. 105 ; M. Förster, *Der Flussname Themse*, p. 724 ; J. Coromines, *Beiträge zur Namenforschung*, N.F. 8 (1973), pp. 1973), pp. 303-8 ; Fabre, AHRDR, pp. 180-4, NLL, p. 42 ; Nègre, TGF, I, p. 114) ; la métathèse *-br-* > *-rb-* est ancienne ; cf. le n. suivant.

Rau des DOURMETTES (Popian – Gignac), affluent qui se jette dans l'Hérault à env. 8 km en amont de la Dourbie. Donne son n. au l.d. les Dourmettes (Popian – St-Bauzille-de-la-Sylve) et à la f. Campagne de D. (Gignac). Remonte prob. à une forme **Dourb(i)ette(s)*, dimin. de Dourbie, altérée par analogie avec le n. de Chât. de Jourmac, qui se trouve à côté de la Campagne de D.

La DOURNIE, f. (St-Chinian). LABOURNIÉ, f. (Lunas) : *la Dourounio*, 17e s. (compoix, *ap.* Dedet) ; *la Dourvie* (?), métairie, 1759 (FL. 12. 246). Plus prob. adaptation du n. de famille *Dornier* que l'occ. *dornièr* « évier, lieu où l'on met les cruches ».

La DOURQUE (Murviel-lès-Montpellier). Chapelle de la DOURQUE (Ferrières-Poussarou). Variante d'occ. *dorga* « cruche », prob. sobriquet au sens de « grosse femme ».

Pont DOURSE (Bédarieux). N. de famille.

DOUSES, DOUSSAS, Puech DOUSSIEU : v. DOUCH.

DOUTOU (St-Gervais). Four de DOUTOU (Avène) d'après Dedet. Occ. *doto(r)* « docteur », n. de profession ou sobriquet.

DOUTS : v. DOUCH.

Les DOUVIÈRES, f. (La Salvetat) : pron. las dubjèjros (nɑutos, bɑsos). Etym. obscure.

DOUZE, Rau des DOUZILS : v. DOUCH.

Le DRAC, résurgence (Montpeyroux). Occ. *drac* « dragon, monstre fabuleux et surtout malfaisant », terme devenu hydronyme assez fréquent (Lebel, PMLF, pp. 120-1 ; cf. TdF) ; sur cette tradition, v. aussi Mazuc, *s.v.* O RIVAUDRAC, quartier de Lodève : *vallatum vocatum de Rivaudrac*, 1359 (c. ville Lod., p. 317). Sans doute à interpréter *riva al drac* « rive au *drac* ». Cf. FANAUDRAC.

La DRAGONNE, f. (Béziers) : *Dragougne*, 1770-2 (Cassini). Variante fém. du n. de famille *Dragon*.

DRAILLE DU CHEVAL MORT, chemin (Ferrières-les-Verreries). La DRAYE, l.d. (Jacou). *La Grande DRAYE* (Castelnau-le-Lez ou le Crès) en 1668-9 (BNDM, *ap.* FD. III. 157). O Les DRAILLES, l.d. (Combaillaux). Ravin des DRAYES, rau (St-Martin-de-l'Arçon). Occ. *dralha* « voie pour les troupeaux, chemin de la transhumance » ; sur ce terme, v. Ronjat, RLR LIX, pp. 77-116.

DRANSTHILAG : v. *TRANSILIAC*.

DRAS (Montpellier) en 1770-1 (Cassini). **Etym.** obscure.

DRAYE(S) : v. DRAILLE. DRECH(E) : v. ADRECH, (2) PEYRE (XXIV).

La DREUILLE (Valmascle). Bois de DRUILLES (Dio-et-Valquières). N. de famille, dont il existe de nombreuses variantes ? Mais cf. DROUILLE, DROULS.

Les DRILLES (Sérignan). Occ. *drilha* « drille, bon compagnon ».

La DROSIE, f. (Servian) : *Ladrossie*, 1650 (compoix) ; *la Drosie*, 1770-2 (Cassini). Etym. obscure.

DROUILLE, h. (Vieussan) : *le village de Droulhane*, 1740-60 (FL. 7. 180) ; *Drouilhane*, 1770-2 (Cassini) ; pron. drujo. Malgré les formes du 18e s. en *-an-*, ne semble pas être un n. de domaine gallo-romain. Variante de l'occ. *druèlha* « alise ».

Les DROULS (Sorbs). Etym. obscure (variante de DREUILLE ?).

Bois de DRUILLES : v. DREUILLE. *DRUNDRAS* : v. LONDRES. *DUABUS CASIS* : v. DOSCARES. *DUAS VIRGINES* : v. Le Rocher des VIERGES.

(1) Trou du DUC, grotte (St-Pargoire) : *Trau del Duc* (cadastre). Il est prob. que ce n. représente l'occ. et fr. *duc* « espèce de hibou » plutôt que ses homonymes (v. ci-dessous). O Baume de DUGOU, grotte (Ganges). Occ. *dugon* « grand duc (oiseau) ».

(2) Le DUC (Boisset) : pron. lu dük. Rau du DUC (Avène). La topographie nous fait voir ici les dérivés du terme oronymique pré-indo-eur. **duc-* (Flutre, EPTL, pp. 119-120 ; Nouvel, NRM, pp. 284-5), prob. variante du *tuc, truc*, etc. v. TRUC. O Vallée du *Roc dal DUC (St-Jean-de-Cuculles) : *Vallée du Rendauduc* (carte d'IGN) ; pron. ròk dɑu dœk. Altération du même terme. O *Mansus dictus de DUC*, 1286 (c. Magal. III, p. 353), loc. non ident. aux environs de St-Gély-du-Fesc. Peut représenter le même terme que les précédents ou le titre *duc* employé comme sobriquet.

Anc. Moulin du DUC D'UZÈS (Florensac).

DUCTOS : v. DOUCH

Les DUGNES (Restinclières) : *les Hughes* (cadastre) ; pron. les üjnes. Occ. *unha* « sorte de raisin hâtif ».

Baume du DUGOU : v. (1) DUC.

Mas DUGUIÉ, f. (Mérifons). N. de famille.

La DULLAGUE, maison (Béziers). Variante fém. du n. de famille *Dullac* porté par le premier propriétaire (Soucaille, *Bull. de la Soc. Archéol., Scientifique et Litt. de Béziers* 27 (1898), p. 440).

La Toponymie de l'Hérault de Frank Hamlin est un ouvrage de référence aussi bien au regard de toute recherche (archéologique, historique, géographique...) sur le département de l'Hérault qu'à l'égard des études toponymiques en général.

L'abondance des formes anciennes permet de se faire une idée des états de langue et des étages de signification à l'époque historique, *S. Maria de Quadraginta* en 902 pour Quarante, montre l'adaptation pieuse (les Quarantes martyrs) dans la désignation d'une église, d'un gaulois *Caranta*. La permanence de *Agantico* dans les formes anciennes de Ganges, permet de postuler le grec *Acantikos*, épineux (lieu broussailleux).

La connaissance des formes anciennes, l'observation du terrain, la prise en compte des réalités objectives, la connaissance du contexte historique et culturel, totalement nécessaires en toponymie, sont ici le meilleur garant de l'établissement du sens du toponyme en l'éloignant de la recherche de la racine première avec lesquelles certains auraient voulu confondre la toponymie. Aidé dans sa tâche par l'abbé Cabrol et de nombreux correspondants et amis, une étude attentive des lieux permit à F.R. Hamlin d'établir de nouveaux sens (pensons aux Regagnas enfin compris dans la désignation de résurgences) ; dans le même ordre d'idée, saluons l'observation naturaliste de l'*arn*, le paliure austral (essence de haies) à l'origine des noms de lieux Amas, Arnède, Arnet et Arnel.

Sans aucun esprit d'école, l'auteur a donné, avec cet ouvrage, la meilleure illustration de la toponymie définie comme recherche du sens d'un nom attribué à un lieu particulier à une époque donnée.

FRANK R. HAMLIN a rencontré l'onomastique du Midi de la France dans le cadre d'échanges entre les universités de Montpellier et de Birmingham, en la personne de Charles Camproux qui dirigea sa thèse sur les noms en -ac de l'Hérault (1959). Dès lors, durant sa carrière universitaire, aussi bien en Angleterre (université de Cambridge) qu'au Canada (université de Colombie britannique), il consacrera de longues années (de 1961 à 1981) au dépouillement des sources primaires et à l'élaboration d'une étude entièrement nouvelle de la toponymie de l'Hérault. Ces travaux débouchèrent sur la publication de la première édition du présent ouvrage (1983) couronné par le prix Albert Dauzat de la Société Française d'Onomastique dont il est membre depuis 1962.

Après avoir collaboré aux Tables des noms de personnes et des noms de lieux du Cartulaire de Gellone (1994), *l'auteur a récemment publié* dans Cahiers d'Arts et Traditions rurales (1995-6), *« Paysages de Saint-Guilhem-le-Désert : les noms de lieux témoins de l'histoire et des traditions ».*

© Etudes sur l'Hérault (avec l'aimable autorisation de William Hamlin).